

Меро

## Agir pour une paix dans la justice

**Horrible, le sentiment d'être cloué dans son fauteuil de spectateur face au déchaînement meurtrier d'une guerre. Pourtant, nombreux ont été les rebelles, ceux qui sont entrés en résistance et ont lancé des actions avant et pendant les hostilités armées. Maintenant que les armes se sont partiellement tuées, il est plus nécessaire que jamais de prolonger ces initiatives et d'en susciter de nouvelles pour garantir la construction d'une paix juste. Quelques pistes d'action pour montrer qu'il ne tient qu'à nous de rester des ferments d'espérance, là où nous sommes ...**

### □ Bouger l'opinion

Difficile de cerner l'opinion publique dans nos démocraties. Mais c'est bien notre devoir de la mettre en mouvement. Parmi les multiples prises de position publiques qui ont surgi durant cette crise du Golfe, on peut citer "la déclaration de Genève" en exemple. Elle a été le catalyseur d'une forte dynamique en faveur de la paix en récoltant une large adhésion en Suisse romande. Dépassant l'actualité immédiate de l'intervention militaire, elle en appelait à une réflexion en profondeur sur les causes et conséquences du conflit. Les mesures qu'elle revendique sont plus urgentes que jamais (cf. encadré). Nous ne pouvons qu'encourager sa diffusion et l'émergence d'autres initiatives du même type au moment où beaucoup commentent déjà à se dire que le problème est définitivement réglé. En outre, toutes les actions énumérées ci-après peuvent être aussi des leviers pour bouger une opinion trop facilement tentée de se réfugier derrière l'apparente sécurité que procure la victoire éclair des militaires.

### La déclaration de Genève:

Lancée le 18 janvier dans le journal "le Courrier" /GE, elle appelle en substance:  
-à une négociation globale sur le Proche-Orient,  
-à une meilleure répartition des revenus du pétrole,  
-à la fin du commerce des armements  
-au respect concret de la pluralité des cultures,  
-au combat contre les énormes disparités entre le Nord et le Sud.

Texte disponible à nos secrétariats.

### □ Solidaires des victimes

Vous pourrez trouver à nos secrétariats respectifs renseignements et conseils pour une solidarité active avec les centaines de milliers de nos frères humains touchés (de tous côtés) par ce conflit. Une aide humanitaire est nécessaire, elle est aussi un cri de révolte contre l'horreur de la guerre que la manipulation de l'information pour raisons stratégiques a évacué du champ de notre conscience. "Plus jamais ça", une telle guerre est indigne de notre humanité, on

pouvait obtenir mieux sans massacres! Il faut encore et toujours le rappeler.

### □ Connaître et comprendre

Une règle-clé pour l'immédiat: il nous faut tenter de mieux connaître et mieux comprendre ce qui se passe, les origines du conflit, sa portée et ses conséquences, ses enjeux à tous les niveaux, mieux connaître et mieux comprendre "l'autre". Nous nous devons d'utiliser tous nos moyens d'expression pour avancer dans la réflexion et l'éveil des consciences à ce sujet.

#### A signaler:

-2 mai 91, 18h00: Soirée "Guerre et médias", Genève/Fonction Cinéma;  
-3 mai 91, 18h00: "Enjeux Sud-Nord du Conflit du Golfe", débat avec A. Longchamp, J.-P. Rapp, C. Jullien, Salon du livre/Genève. Organisation: Education & Libération et COTMEC;  
-4 mai 91, 10h à 12h30, Lausanne: Assemblée générale de Pax Christi avec réflexion ouverte pour une paix juste dans le Golfe.

### □ Artisans de réconciliation

Pour réduire les fractures avivées entre cultures, entre religions, aucun effort n'est à négliger. Des initiatives sont prises par les représentants de nos Eglises (Le Conseil Oecuménique des Eglises; Le Pape et les évêques, les organisations interreligieuses etc.). C'est bienvenu. A nous de les répercuter au mieux\*. Cela ne nous dispense pas de favoriser le dialogue interculturel et interreligieux partout où cela est à notre portée. Parvenir à ce que différentes traditions culturelles et religieuses se fécondent mutuellement au lieu de s'entre-détruire constitue probablement un des défis majeurs du monde moderne. Jusqu'ici, les problèmes du Sud suscitaient quelques inquiétudes chez les nantis et les faisaient se bouger. Maintenant, ce Tiers Monde ne fait même plus trembler: on a montré qu'on pouvait l'écraser quand on voulait... Une réconciliation dans la justice suppose qu'on aille bien au-delà de la peur ou du cynisme de la force pure!

### □ Cerner nos responsabilités

De nombreuses études existantes nous aident à avoir une claire conscience de nos responsabilités dans la création de situations de violence. Il nous faut aussi offrir des perspectives constructives de changement. Qui mettra au concours des idées originales pour la reconversion de nos industries d'armements? Pour une meilleure répartition et un usage plus économe des ressources de la planète (le pétrole, notamment)? Pour une politique globale de paix? Pour des voies nouvelles face au problème des migrations?\*

### □ La force de la non-violence

Les chrétiens sont-ils suffisamment engagés dans la promotion de la non-violence active? Certainement pas. Pourquoi s'étonner qu'on n'ait pas mieux tenu compte des ressources de la non-violence dans le conflit du Golfe? Dans notre propre pays, la stratégie d'action non-violente n'est même pas prise en compte dans notre défense nationale ni vraiment étudiée pour enrichir notre action diplomatique. Qui encouragera nos représentants politiques à le faire? Va-t-on enfin reconnaître dignement le droit à l'objection de conscience avec les perspectives d'action qu'il offre.\*

#### A découvrir:

Une expérience originale de dialogue interreligieux et de formation à la non-violence au LIBAN. Renseignements à nos secrétariats.

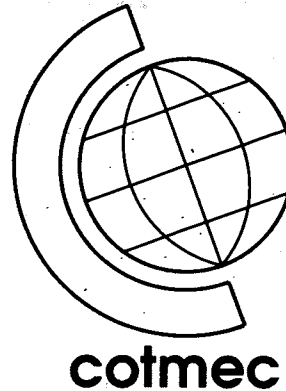
### □ Agir en profondeur

Pour agir en profondeur, un ambitieux programme d'éducation à la paix apparaît nécessaire. Les idées ne manquent pas pour un tel projet, on en parle depuis longtemps et tout le monde en reconnaît l'utilité. Manquent les moyens et la volonté politique. Et si on s'y mettait sérieusement maintenant? Ne serait-ce pas là un des défis à relever dans cette après-guerre du Golfe? Pour ceux qui voudraient s'initier dans le domaine, bien des possibilités de formations existent déjà à l'heure actuelle.\*

Cette année, Pain pour le prochain et l'Action de Carême nous offriraient des outils remarquables de réflexion et d'action pour la paix. Et si on utilisait ce matériel bien au-delà de Pâques et de nos traditionnelles soupes de carême? Merci en tout cas de nous tenir au courant de tout ce que vous entreprendrez! ■

\* Sur tous ces sujets on peut obtenir des éléments d'information et de documentation à nos secrétariats.

J.A. 1231 CONCHES  
Changement d'adresse  
16, bd du Pont-d'Arve  
1205 Genève

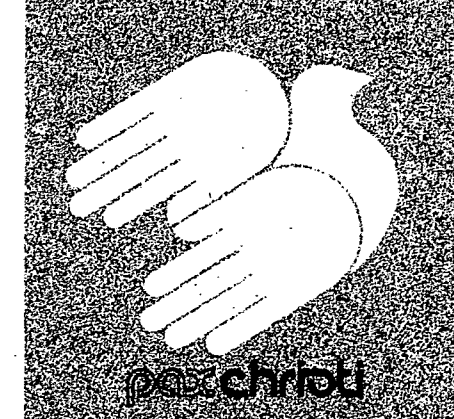


cotmec

commission tiers monde  
de l'Eglise catholique

# Spécial Moyen-Orient

## Plus fort que la haine!



mouvement catholique  
international pour la paix

### Contre l'a priori militaire

A en croire certains, plus rien d'autre que la guerre n'était possible pour arrêter le démon de Bagdad, défendre le droit international et, au-delà, défendre les "valeurs occidentales et chrétiennes". La guerre érigée en principe, voire en postulat aussi indiscutable qu'évident. Article de foi, donc, dogme justifiant à priori notre propre guerre sainte.

Comme si l'Evangile avait jamais eu besoin de la violence mortifère pour s'imposer. Comme si le Christ avait dit: pour étendre mon règne d'amour et de paix et pour lutter contre le mal, je m'en remets à vos guerres.

Qu'on me cite donc dans le Nouveau Testament un seul verset explicite, positif, en faveur de l'usage massif des armes. Inversement, essayez d'extirper des Ecritures le message de la non-violence: vous arracherez des pages entières, en passant par le sermon sur la montagne, les récits de la Passion, nombres de paraboles, sans compter les coupes sombres dans les Actes, les Epîtres et même l'Apocalypse.

Principes généraux que tout cela, dira-t-on, à partir desquels le chrétien doit élaborer des règles concrètes pour l'action politique et sociale et faire des choix, lesquels règles et choix ne bénéficient plus de l'infaillibilité évangélique...

Mais la trahison de l'Evangile ne se situerait-elle pas également à ce niveau? Aussi Jésus a-t-il pris soin de nous parler en actes, dans l'épisode de la femme adultère, par exemple (Jn 8), avec la fameuse consigne: "Que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre". Consigne qui renvoie tout justicier à sa propre pratique de pécheur... injuste! Non pas pour qu'il parte sur la pointe des pieds

s'occuper ailleurs d'autres commérages. Mais pour que ayant fait un retour sur lui-même et amorcé dans les faits sa propre conversion, il soit plus libre et plus crédible dans sa lutte non-violente contre le mal. Car il y a un lien - Jésus le disait avant Saddam - entre les diverses violations de la justice. Et l'embargo économique ne pouvait déployer tous ses effets que s'il avait été accompagné de toutes les autres actions non-violentes possibles en la circonstance. La stratégie non-violente - comme la stratégie militaire - n'est efficace que dans la coordination de tous ses moyens. On s'est bien gardé de vérifier cette efficacité. Et dans le triomphe faussement modeste de la coalition onusienne, au total déjà énorme des pertes humaines et matérielles infligées finalement au monde entier, on omet d'ajouter les déficits que constituent les séquelles de la guerre: règlements de comptes contre les Palestiniens, guerre civile en Irak, implication des Kurdes dans ces massacres, division et humiliation du monde arabe et de l'Islam, catastrophes économiques dans les pays les plus pauvres de la planète. Quelle guerre va pouvoir régler tous ces problèmes dans la justice? Il faudra bien recourir aux moyens non-violents. Qui, refusant de faire de l'adversaire un ennemi, tentent loyalement, patiemment, mais fermement d'en faire un partenaire. En usant parfois de contraintes, mais jamais meurtrières. En élaborant une stratégie transparente, faite de respect de l'autre et de sa culture, faite de répartition équitable des biens, d'autonomie des peuples. Et caetera... à découvrir dans une lecture attentive de l'Evangile, avec un esprit libéré de tout a priori pernicieux. La tâche n'est pas impossible. Seulement un peu plus difficile depuis la guerre.

Jean-Jacques Raviglione

## PAX CHRISTI

Mouvement catholique  
international pour la paix  
15, rue du Valentin  
CH-1004 Lausanne  
Tél.: 021 312.26.18

## COTMEC

Commission Tiers Monde  
de l'Eglise Catholique  
16, bd. du Pont d'Arve  
CH-1205 Genève  
Tél.: 022 29.26.81

Rédacteurs responsables:  
Martin Bernet  
Dominique Froidevaux

Impression:  
Reproffset, Châteline / GE

Premier tirage:  
7000 exemplaires

Date de publication:  
Pâques 1991

Numéro spécial gratuit  
Participation volontaire  
aux frais de publication:

CCP 12-21551-1  
Mention: Golfe

Depuis un mois, les armes des forces alliées se taisent dans la région du Golfe. Les divisions de l'armée irakienne qui ont échappé à la destruction tentent de maintenir avec violence un ordre intérieur devenu fragile. De nouveaux morts s'ajoutent aux victimes des bombardements, déjà trop nombreuses. Les habitants du Koweït pillé et pollué se déchirent pour savoir qui était résistant ou collaborateur du temps de l'occupation.

Cette guerre nous reste en travers de la gorge. Nous avons été révoltés par la facilité avec laquelle une majorité de l'opinion publique semble s'être laissée convaincre de l'absolue nécessité d'une intervention armée pour rétablir le droit. Par la volonté délibérée des parties en cause d'ignorer toutes les solutions proposées de tous côtés pour éviter l'affrontement militaire. Nous avons été indignés par ce que l'on a fait de Dieu, de part et d'autre: le Dieu unique, écartelé, pris à partie.

Avec ce petit dossier que nous publions en commun quelques jours avant Pâques, fête de la Résurrection du Christ, vainqueur de la mort, nous voudrions vous proposer quelques repères. Pour prendre du recul autant que pour encourager l'action.

Après un tel déchaînement de violence peut-on encore parler de paix? Oui, mais seulement si nous participons tous au dépassement de la guerre en travaillant à la réconciliation, à la guérison des blessures, vieilles et récentes, qui nous empêchent de voir dans toute femme et dans tout homme la soeur et le frère que Dieu nous offre dans son Amour infini.

Pour la COTMEC D. Froidevaux  
Pour PAX CHRISTI M. Bernet



# Un temps pour la méditation

Dieu n'est ni à acheter, ni à vendre. Il ne se commet dans aucune complicité, ni aucun marchandage. Il est "Celui qui est": non celui qu'on en fait. Si bien que prier, ce n'est pas mettre la main sur Dieu, mais plutôt se mettre dans la main de Dieu. C'est se laisser arracher aux bas fonds des querelles, des rivalités de nos instincts dominateurs, pour se laisser façonner, modeler par le dessein de tendresse, de réconciliation, d'alliance qui s'inscrit dans la main de Dieu.

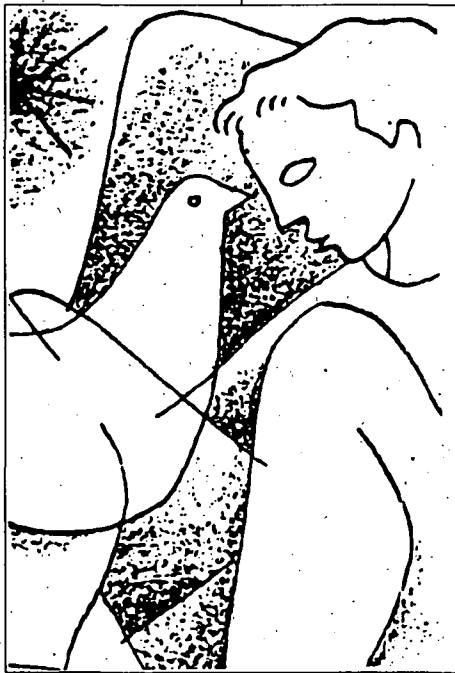
Prier c'est entrer dans une aventure qui n'obéit pas aux logiques douteuses des projets partisans. C'est consentir au dépaysement qui met toujours le Royaume à distance des situations humaines qui gratifient les uns et crucifient les autres. N'est-ce pas ce que Marie proclamait dans le Magnificat?

Mgr Joseph ROZIER  
Pax Christi / France (Mars 1991)

## Au petit soldat qui sommeille en chacun de nous

Comment peux-tu aimer ton fils, Soldat? Ton arme tue ceux des autres. Ils t'ont trahi tes chefs, cruels, ton sang les enivre. Ta mort fait vivre leur orgueil. Comment peux-tu aimer ta femme, quand, dans la nuit de l'horreur, flatté par ta victoire barbare, tu violes celle des autres? Tu mens à ta mère, pour l'apaiser et tu tortures celle qui met au monde l'enfant qu'elle veut, de toi, libérer. Tu pries Dieu, Persuadé qu'il t'accordera son Paradis. Soldat égoïste, tu embrases la terre en précipitant les innocents dans l'enfer. (...) C'est absurde de faire la guerre pour la paix. Propre? Quel scandale: toutes les guerres sont sales! (...) Soldat! Tu tués pour qui? Tu violes pourquoi? Soldat! Que diras-tu à ton fils? Que diras-tu à ta femme? Que diras-tu à ta mère? Que diras-tu à Dieu? C'est de la faute à la guerre, dis-tu? Et la guerre c'est la faute à qui? (...) Qu'on t'enseigne la sagesse et tu deviendras un soldat de la paix!

Abdelhafid El-Ouardiri  
Lu sur Radio-Cité / GE (2.2.1991)  
A l'initiative de "Genève Autrement"



Assise, 1986

Nous croyons en Dieu à ce qui nous a été révélé, à ce qui a été révélé à Abraham, à Ismaël, à Jacob et au tribus; à ce qui a été donné à Moïse et à Jésus; à ce qui a été donné aux prophètes, de la part de leur Seigneur.

Nous n'avons de préférence pour aucun d'entre eux; nous sommes soumis à Dieu.

Le Coran, Sourate II, v. 136

Voici quels sont les serviteurs du Miséricordieux: ceux qui marchent humblement sur la terre et qui disent « Paix » aux ignorants qui s'adressent à eux.

Le Coran, Sourate XXV, v. 63

La justice aura une maison dans le désert et la charité une demeure dans la vigne. L'oeuvre de justice produira la paix, et l'oeuvre de justice donnera à jamais tranquillité et sécurité. Et mon peuple sera entouré de paix, dans de sûres demeures et à l'abri des lieux de repos.

Prière juive

Je vous le dis: Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous diffament. A qui te frappe sur une joue, présente encore l'autre; à qui t'enlève ton manteau, ne refuse pas ta tunique. A quiconque te demande, donne, et à qui te prend ton bien, ne le réclame pas. Ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pour eux pareillement.

Evangile de Luc, 6.

Assise, 27 octobre 1987: un grand rassemblement en faveur de la paix où se retrouvent des représentants de toutes les grandes religions. Les textes réunis ci-dessus ont animé leurs prières. Ce ne sont là que des extraits. Ils peuvent être obtenus en extenso à nos secrétariats. Tirés du livre "Paix aux hommes de bonne volonté", Le Centurion, Paris 1987.

«De loin, j'ai cru que c'était une bête. Quand il s'est approché, j'ai vu que c'était un homme. En le touchant, j'ai réalisé que c'était mon frère».

Vieux texte oriental cité par Pierre Gallocher dans "Folie de la paix" (31.1.1991). Petit opuscule disponible à nos secrétariats.

## Shalom sur nous tous!

Palestinien, mon ennemi, mon frère!  
Ma terre, ta terre, la nôtre,  
l'entends-tu respirer?  
Plaintive, captive, tout au fond de nous-mêmes,  
Avec, en guise d'herbe verte, des odeurs d'éclat d'obus, de poussière, de fiel et de sang.  
N'entends-tu pas rager notre destin mêlé, piétiné?  
Le mien, le tien, le nôtre?  
Qu'ensemble nos enfants apprennent le mot «amour»!  
Palestinien mon frère,  
mon vis-à-vis de haine,  
Shalom sur toi, sur moi,  
shalom sur nous tous.

D'un auditeur juif, à Radio-Cité / GE  
A l'initiative de "Genève Autrement"

«Les "réalistes", ceux qui conduisent "raisonnablement" l'Homme à sa perte, minutieusement, scientifiquement, et avec bonne conscience, peuvent ricaner et nous renvoyer à nos nuages. Ils devraient savoir que l'histoire est peuplée d'utopies qui finirent en causes victorieuses. Et que ce sont elles, bien plus que les charniers guerriers, qui firent avancer le monde».

Mgr Jacques Gaillot

"Lettre ouverte à ceux qui prêchent la guerre et la font faire aux autres",  
A. Michel, Paris 1991.

## Dieu n'est pas un chef de guerre

Un regard théologique avec Günther Gebhardt, Secrétaire Général adjoint de la Conférence Mondiale des Religions pour la Paix.

Par rapport à ce formidable défi que constituait la guerre du Golfe, qu'ont fait les Eglises de leurs convictions?

Il subsiste des attitudes très différentes au sein des Eglises par rapport à la guerre. Mais, cette fois-ci, les propos des Eglises en général étaient beaucoup plus prononcés contre le déclenchement de la guerre et pour la promotion de solutions pacifiques. Bien moins de gens se sont prononcés en faveur de la guerre au nom de leurs convictions que lors de la guerre du Vietnam.

Pourtant, on a fait appel au sacré, d'un côté comme de l'autre, pour tenter de légitimer l'entreprise de guerre: chaque camp prétendait voir Dieu avec lui.

Il y a d'abord la question de la "guerre juste". La théologie traditionnelle des Eglises chrétiennes a établi des critères d'appréciation qu'on peut soumettre à la discussion. Les définitions d'une guerre juste élaborées au Moyen-Age peuvent-elles être encore valables aujourd'hui? On est dans une situation tellement différente au niveau des armements qu'on peut en douter. Poser la question de la guerre juste ne veut cependant pas dire qu'on se réfère à Dieu pour la justifier. Il s'agit plutôt de nous aider à nous situer ou de donner des repères pour les chrétiens: peuvent-ils être cohérents avec leur foi et participer à cette guerre? Autre chose maintenant est l'annexion de Dieu pour tel ou tel camp dans la guerre: la justification d'un combat par Dieu. Là, on a affaire à une démission de sa propre responsabilité d'homme: ce n'est jamais Dieu qui commande une guerre, mais ce sont les hommes qui la préparent, l'organisent et la mènent. La référence à Dieu à travers tous les siècles a toujours servi à évacuer ce choix de conscience. Si l'on met Dieu dans la guerre, il n'y a plus qu'à suivre et obéir. C'est un mécanisme qui tendrait à ôter la responsabilité des hommes face à leurs actes. Si l'Absolu nous commande de faire la guerre contre un ennemi, il n'y a plus aucune critique possible, on ne peut pas résister. Cela conduit au fanatisme et on voit très bien comment des leaders politiques peuvent jouer sur ce registre. Dans la guerre du Golfe, avant de légitimer l'intervention alliée comme moyen de combattre l'annexion du Koweït, il fallait examiner sérieusement si les moyens utilisés à cette fin n'étaient pas complètement déme-

surés par rapport à l'injustice commise. On a appelé à la "guerre sainte" de part et d'autre. C'est beaucoup plus grave! Les conclusions de chaque discours du président américain par un "Que Dieu bénisse nos armées" sont à mettre sur le même plan que les appels de Saddam Hussein au "djihad" pour appuyer ses ambitions guerrières. Sous des différences de terminologie, il y a la même logique d'annexion du divin. On sous-entend très clairement que la guerre serait voulue par Dieu. Pour être très correct, d'ailleurs, dans le langage coranique, le terme de "guerre sainte" en lui-même n'existe pas. Il ne peut pas y avoir de guerre sainte dans l'Islam car seul Dieu est Saint. Le terme "djihad" veut dire "un effort sur la voie de Dieu". Il y a de nombreuses interprétations: le djihad intérieur où chaque croyant doit combattre le mal en lui-même; le djihad qui peut déboucher sur une guerre, mais seulement au cas où la communauté musulmane est agressée elle-même et menacée dans son existence. Le terme "guerre sainte" n'est qu'une construction occidentale pour essayer de traduire ce que veut dire "djihad". La guerre ne peut jamais être sainte, pas plus pour l'Islam que pour le Christianisme.

La référence religieuse ne devrait-elle pas justement jouer autrement que dans le cadre d'une entreprise de légitimation?

Les médias ont mis au premier plan le débat sur la légitimation de la guerre, peut-être parce qu'on était enfin arrivé à penser que, de nos jours, il n'était plus possible de justifier une guerre par un commandement divin. Mais la foi ouvre d'autres dimensions face à la guerre. C'est là que la prière a son sens profond comme ressourcement, confrontation avec les fondements et les racines de notre foi. En tant que chrétiens, ce chemin de prière nous mène nécessairement vers la personne et l'enseignement de Jésus-Christ. A partir de là, notre attitude par rapport à la guerre et la paix peut se modifier: l'évangile de Jésus est traversé par un courant non-violent très fort, c'est une interpellation radicale qui ne peut nous laisser indifférents. Nombreuses sont les organisations religieuses qui ont répété avec force que cette guerre n'était pas une guerre de religion et ne devait pas le devenir mais qu'elle avait de nombreuses racines économiques et politiques. Qui ont

multiplié les appels, au Conseil de sécurité notamment, pour trouver une solution pacifique à la crise, puis pour demander un cessez-le-feu et pour promouvoir l'aide humanitaire. Qui ont souligné que le problème du Moyen-Orient ne s'arrêtait pas à cette guerre du Golfe et au problème irako-koweïtien, mais que dans la suite de cette guerre au moins, les problèmes du Moyen-Orient devaient être résolus enfin. Fait remarquable: au sein de notre forum interreligieux, par exemple, la majorité de nos membres musulmans, juifs et chrétiens ont souscrit à ces prises de position.

Maintenant, que peuvent faire les représentants des différentes religions pour une paix dans la justice?

Les religions, surtout les trois grandes religions monothéistes de la région, pourraient être une force de réconciliation entre les peuples. Les déchirures ne vien-



nent pas de la religion, mais de causes complexes en lien avec le colonialisme et la décolonisation. Les religions servent souvent à affirmer une identité, à fanatiser, mais elles ne sont pas la source des déchirures. Les religions ont à redécouvrir les sources et les ressources spirituelles au coeur de leur message de paix. Chacune a un message de paix à proposer. Il faudrait le redécouvrir. La prière peut changer l'attitude des hommes, des priants. Elle leur offre du recul, les rend plus disponibles à la conciliation, à la réconciliation, au dialogue. Les religions pourraient offrir des espaces de médiations, de négociations. Des personnalités religieuses ont déjà servi de médiateurs dans des conflits, pourquoi pas au Moyen-Orient? On pourrait mieux utiliser l'infrastructure des Eglises, leurs ressources humaines. Mais il faut là vraiment les efforts conjoints de toutes les religions.

... et de chacun d'entre nous!

Au coeur de notre engagement chrétien, il y a l'exigence d'être aux côtés des humiliés. Nous devons analyser les compromissions de nos sociétés dans le développement de ce conflit. Qu'avons-nous fait face aux exportations d'armes? Avons-nous lutté de manière assez courageuse

et décidée contre les injustices qui étaient commises contre les peuples du Moyen-Orient avant même que n'éclate ce conflit? Si l'on ne tient pas compte du sentiment d'humiliation des peuples arabes, on ne comprendra jamais ce qui se passe dans cette région. Dans cette perspective, toutes les occasions de dialogue interreligieux ou entre le Nord et le Sud sont des atouts importants.

Le conflit du Golfe a ravivé des questions essentielles sur nos rapports avec les pays du Sud...

Georges Bush l'avait dit très clairement avant d'ouvrir le feu: «il s'agit de protéger notre "way of life"». Les Etats-Unis souhaitent continuer à consommer un quart de l'énergie mondiale! Nous faisons également partie de cette région du monde qui consomme un pourcentage tout à fait démesuré d'énergie par rapport à la population que nous représentons. Il faut faire un travail de conscientisation sur cette interd-

pendance et sur les conséquences mortelles de notre consommation d'énergie sur les peuples du Tiers Monde. La confrontation avec le message biblique ne peut pas nous laisser indifférents sur ce plan-là: les biens de la terre sont destinés à tous les hommes.

Pour l'instant cette guerre donne l'impression qu'on a pu la limiter, qu'elle n'a pas débouché sur un conflit beaucoup plus large, même si les problèmes en profondeur sont loin d'être résolus. Or, toutes les religions semblaient décidées à mettre la guerre hors la loi, tant les dangers qu'elle présente sont incalculables. Certains affirment maintenant que la guerre doit rester un moyen de la politique, à partir du moment où on peut la "limiter". Dans un langage purement stratégique peut-être bien qu'on peut parler ainsi, mais, du point de vue des victimes, une guerre n'est jamais limitée. Comment les mouvements pour la paix vont-ils réagir face à cette nouvelle donne? Les médias tendent à présenter maintenant cette guerre comme inévitable dans l'absolu puisqu'elle a éclaté dans les faits. Mais c'est un abus de langage. Plus que jamais, aujourd'hui, les Eglises devraient affirmer que la guerre ne peut être un moyen de la politique. ■

Propos recueillis par D.F.

## La COIAB Une voix pour les organisations indiennes de base



Depuis 1989, l'organisation des peuples indigènes de l'Amazonie brésilienne a fait un bond en avant. Jusque là dispersées, les organisations locales ou régionales existantes se sont réunies à Manaus et ont décidé de se donner une structure permanente permettant d'affronter les défis actuels. Elles ont alors créé la *Coordination des Organisations Indigènes de l'Amazonie brésilienne (COIAB)*.

Lors de sa troisième assemblée générale, fin avril 1992, la COIAB rassemblait 181 représentants de 45 peuples et 32 organisations locales ou régionales en provenance des Etats d'Amazonas, Pará, Roraima, Amapá, Rondônia, Mato Grosso et d'Acre.

Des structures se sont mises en place avec l'élection d'une coordination régionale (12 membres), une autre exécutive (5 membres), un coordinateur général, un secrétariat à Manaus et un conseil de surveillance. La COIAB publie un bulletin régulier pour maintenir le contact.

### Un foyer d'initiatives

Signe d'une volonté des peuples indigènes de maîtriser leur destin, la création de la COIAB vient renforcer de nombreuses initiatives visant à maintenir leurs cultures: favoriser l'enseignement de la langue de chaque peuple en même temps que celle du portugais, assurer la protection de la santé, défendre les droits individuels et collectifs des Indiens, notamment ceux liés à la terre.

### Démarcation des terres: Un processus complexe

- 1. Identification du territoire et du peuple qui l'occupe.
- 2. Sur la base d'études de la FUNAI (experts officiels des questions indigènes, cf. ci-dessous), le ministère de la Justice reconnaît les terres d'occupation indigènes et définit leurs limites, en les signalant aussi sur le terrain.
- 3. Le Président de la République homologue la démarcation en signant un décret.
- 4. Finalement, la terre est enregistrée au registre Immobilier de la municipalité et au service du Patrimoine de l'Union.

*Source: Document de la Fondation nationale de l'Indien (FUNAI), du Conseil Indigéniste missionnaire (CIMI), de l'Institut des Etudes socio-économiques (INESC) et du Centre des Droits Indigènes (NDI). (Traduction: Denis Huc).*

Vis à vis de la société brésilienne et au niveau international, la COIAB a un rôle représentatif capital. Outre la campagne pour la démarcation des territoires indigènes, elle suit de près plusieurs dossiers importants:

#### - Statut de l'Indien

Il est discuté au niveau fédéral. Il s'agit de définir les droits et devoirs des Indiens dans la société brésilienne. Fin avril '92, 131 responsables indigènes d'Amazonie se sont rendus à Brasilia pour exprimer, avec plus de deux cents autres leaders de tout le pays, leur point de vue sur les projets en discussion.

- **Représentation indigène nationale**  
Lors de cette même rencontre a eu lieu la création d'un *Conseil d'articulation des peuples et organisations indigènes du Brésil*. Ce conseil est composé de vingt-huit représentants des organisations régionales. Plusieurs membres de la COIAB assurent une présence dynamique dans cette nouvelle structure.

#### - Barrages hydroélectriques

La COIAB est engagée dans le MAB, mouvement national créé pour faire face aux menaces que représentent les grands projets de barrages. Il s'agit de présenter des propositions qui ne compromettent ni l'habitat, ni la vie des populations rurales et n'alourdissent pas le poids de la dette nationale.

#### - Protection de l'environnement

Les peuples indigènes, avec d'autres secteurs de la population locale, sont préoccupés par la détérioration du milieu ambiant. Plus de deux cents associations ont constitué le *Groupe de travail Amazonien* dans lequel la COIAB joue un rôle très actif pour la mise en chantier d'actions visant à la préservation de la forêt tropicale.

### Nouveaux rapports Sud-Nord

Depuis 1989, la COIAB a établi des liens étroits avec plusieurs organisations de coopération au développement d'Europe et d'Amérique du Nord qui veulent le renforcement des organisations non-gouvernementales du Sud. C'est une nouvelle approche de la coopération. Dans cet esprit, une vingtaine d'organisations membres de la Fédération Genevoise de Coopération ont décidé de soutenir la revendication des Indiens de l'Amazonie en lançant un appel aux autorités brésiennes pour l'application de la Constitution. ■

Bernard Comoli,  
Mouvement pour la Coopération internationale.

## Un secrétariat à Genève pour la campagne européenne

Grâce à l'appui de la Fédération Genevoise de Coopération, notamment, une antenne de coordination de la campagne européenne a pu se mettre en place, pour une durée limitée.

### Son rôle:

#### ☐ Contacts

Etablir des contacts avec divers relais en Europe pour la diffusion de la pétition et de l'information sur le droit à la terre des Indiens en Amazonie.

#### ☐ Information

Mettre à disposition du matériel d'information:

- feuilles de pétition,
- tracts, dépliants, en diverses langues,
- concept et documents (textes et photos) pour des panneaux d'information,
- vidéos, diapos, etc.

#### ☐ Documentation

Rassembler et inventorier une documentation détaillée sur les questions du droit à la terre en Amazonie et des démarcations des territoires indiens.

#### ☐ Communication

Etablir un lien direct de communication avec les organisations indiennes d'Amazonie brésilienne pour retransmettre en Europe des informations régulières sur l'actualité des questions indiennes, le processus de démarcation des terres, les résultats des démarches entreprises par les Indiens, etc.

Etablir des liens avec les médias européens pour mieux faire entendre la voix des Indiens.

Le secrétariat a encore besoin d'appuis financiers pour mener à bien son action. Tout surplus, à la fin du mandat, sera transmis à la COIAB, au Brésil, pour ses propres activités sur le terrain (voir texte ci-contre).

#### Adresse:

Campagne "Démarcation"  
Rue Richemont, 10  
CH-1202 GENEVE  
TEL (41 22) 738 59 51  
FAX (41 22) 738 59 59

#### Dons:

Mouvement pour la Coopération  
Internationale  
CCP 12 16911-9  
(mention "démarcation")

## 10 décembre 1992: lancement de la campagne européenne

# TERRE DÉMARQUÉE... VIE PRÉSERVÉE



Genève, été '92: les organisations indiennes d'Amazonie brésilienne ont lancé un véritable S.O.S. à l'Europe: leur droit à la terre - garanti par la Constitution démocratique de 1988 - est mis en péril à cause d'intérêts économiques ou militaires qui règnent en maîtres sur la grande forêt tropicale. Il y a urgence car, sans garanties territoriales, la vie des Indiens et la continuité de leurs cultures sont menacées. Demande des Indiens: que l'on fasse connaître leur situation en Europe et que l'on soutienne leur propre action sur place.

Une des actions les plus unitaires entreprises par les Indiens du Brésil est la campagne "Terres démarquées, vie préservée" lancée en avril 1992 par la COIAB (Coordination des Organisations Indigènes de l'Amazonie brésilienne). Objectif: faire pression sur les autorités brésiennes pour qu'elles appliquent la Constitution en procédant à la démarcation des terres traditionnellement occupées par les Indiens avant octobre 1993. La COIAB représente 45 peuples et 32 organisations indigènes. Ses revendications valent pour l'ensemble des peuples indiens du Brésil.

Une vingtaine d'organisations non gouvernementales genevoises ont décidé de relever le défi en lançant une pétition européenne de solidarité avec les démarches entreprises par la COIAB. Le 10 décembre 1992, la campagne est lancée officiellement au niveau européen, avec l'avis favorable d'organisations partenaires européennes.

#### Contact:

Campagne "Démarcation"  
Rue Richemont, 10 / CH-1202 GENEVE  
Tél. (41 22) 738 59 51 / FAX (41 22) 738 59 59  
(Organisations signataires: voir pétition ci-jointe).

Rédacteur responsable: Dominique Froidevaux / Imprimerie: REPROFFSET, Châteline / Genève.

## Dossier d'information N° 0

Les droits des Indiens en Amazonie brésilienne	p. 1-2
Extraits de la Constitution brésilienne de 1988	p. 3
Les Indiens et la terre	p. 3
La COIAB, une voix pour les organisations indiennes	p. 4
Démarcations: le processus	p. 4
Services offerts par le secrétariat de la campagne	p. 4

Annexe: exemplaire de la pétition.

## Les droits des Indiens en Amazonie brésilienne

La forêt amazonienne fut longtemps le dernier refuge pour les Indiens. Depuis les années '70, elle est à son tour soumise à un violent processus d'occupation économique et militaire. C'est dans cet espace que vivent aujourd'hui la majorité des 180 peuples précolombiens du Brésil (60 à 65%). Dans la population rurale de l'Amazonie légale, la population indienne est estimée à 140'000 âmes: une poussière! Environ 0.16 % de la population totale du Brésil. Par rapport aux Indiens du Pérou, de Bolivie ou du Guatemala qui représentent de 60 à 70% des nationaux de ces pays, la situation de leurs cousins d'Amazonie brésilienne est complètement différente. C'est peut-



**Un acte constructif...**  
500 ans après la Conquête et à la veille de l'année internationale des peuples autochtones.

être justement parce qu'ils sont si peu nombreux que leur survie est dangereusement menacée aujourd'hui. Ce serait l'anéantissement de peuples et de cultures infiniment riches et variées qui ont résisté jusqu'à nos jours.

## Une Constitution favorable

Mais les Indiens ont le droit pour eux. A la fin du tristement célèbre régime des militaires, au Brésil, les Indiens eux-mêmes et les milieux qui leur sont favorables ont en effet réussi à faire inscrire dans la nouvelle Constitution de l'Etat démocratique (1988) des dispositions pour protéger leur existence et leurs cultures. Les **droits territoriaux "originaux"** des Indiens sont depuis lors reconnus en tant que tels. Ils doivent offrir des ressources suffisantes pour la **"reproduction physique et culturelle"** de chaque groupe. Et la nouvelle Constitution n'évoque plus l'assimilation des peuples Indiens qui était une caractéristique marquante des textes constitutionnels précédents.

Des acquis extrêmement positifs, donc, mais qui n'ont pas encore un impact suffisant sur le terrain. Le noeud du problème est la démarcation et l'homologation officielle des territoires **"traditionnellement occupés"** par les Indiens. La procédure est longue et complexe, elle se heurte à de nombreux intérêts contraires. Selon des organisations indigènes, au début de l'année, à peine un tiers des aires indiennes localisées en Amazonie étaient démarquées et enregistrées officiellement. Des deux tiers restants, certaines

n'étaient même pas identifiées comme terres à démarquer. Or, selon une disposition constitutionnelle, les démarcations doivent être réalisées avant octobre 1993!

De fait, les terres indigènes existantes ont largement été ouvertes aux compagnies minières ou hydro-électriques (qui comptent bien faire valoir leurs positions conquises), elles sont sans cesse l'objet d'incursions, souvent violentes, de la part de chercheurs d'or, de grands propriétaires terriens, d'exploitants forestiers, voire de petits paysans sans terre à qui l'on a complaisamment offert ces "terres sans hommes".

## Des violations continues

Il faut lire le tout récent rapport d'Amnesty consacré aux **"Droits bafoués des populations indigènes"** des Amériques (octobre 1992). Dans le long inventaire des atteintes aux droits de l'homme, les Indiens du Brésil occupent une place de choix: tortures, mauvais traitements, agressions, assassinats, ils sont mentionnés à toutes les rubriques. Le plus souvent, ces exactions se font avec l'assentiment si ce n'est la complicité active des autorités locales. Plus grave: leurs crimes reconnus, les responsables des agressions jouissent souvent d'une quasi-impunité dénoncée avec force par Amnesty comme une discrimination raciale à l'endroit des peuples indigènes. Exemple: en 1991, le chef d'un groupe de garimpeiros présumés coupables d'une attaque meurtrière

contre un village Yanomami a menacé publiquement un groupe d'Indiens maïgong avec un revolver. Il leur criait: *"vous les Indiens, vous êtes comme les chiens, il faut vous tuer"*. Après une brève détention provisoire, l'homme court toujours dans les territoires indiens.

En août 1992, à la Sous-commission des droits de l'homme, la Fédération Internationale Terre des Hommes dénonçait un autre fait inquiétant: les gouverneurs de certains Etats amazoniens de l'Union brésilienne s'opposent de front à la démarcation légale des terres indiennes. L'un d'eux, dans l'Etat d'Amazonas, a même menacé d'y envoyer les forces de police pour entraver le processus. Au cours de la même assemblée internationale, le représentant de la COIAB (Coordination des Organisations Indigènes de l'Amazonie brésilienne) démontrait également l'emprise croissante des militaires sur les terres indiennes et leur collusion avec les milieux économiques qui souhaitent en tirer profit.

## Test démocratique

Principal argument des adversaires des Indiens: les territoires réservés à ces derniers représenteraient trop d'espace pour si peu de monde. *"C'est une thèse qui est fondée sur des exagérations"*, répliquent les milieux indigénistes: les territoires indigènes ne représentent que 11% des terres exploitables de l'Amazonie brésilienne, alors que 51% de la superficie de ces terres sont encore inutilisées ou non cadastrées comme propriété rurale (selon *Survival International*). De plus, le développement forcé de l'Amazonie entrepris sous l'égide des grandes compagnies ne représente qu'une infime partie du revenu national (environ 3%) et ne profite qu'à une minorité. Ceux qui se battent pour le maintien de la démocratie au Brésil savent aussi que le respect de la Constitution dans les questions indiennes sera un test décisif pour l'avenir du pays, déjà rudement mis à l'épreuve par les affaires de corruption aux plus hauts niveaux du pouvoir.

Du côté des peuples indiens, la démocratie fait aussi son chemin. Ces peuples traditionnellement éparpillés et parfois rivaux parviennent maintenant à s'unir et à mettre en place des organisations efficaces pour la défense de leurs intérêts communs. A partir de la défense de la Terre Mère, espace sacré par excellence, ils développent des valeurs nouvelles et sont prêts à défendre, dans la société moderne, un mode de vie qu'ils auront choisi par eux-mêmes et qui peut tenir la comparaison avec d'autres. ■

Dominique Froidevaux,  
Sociologue



Si l'on respecte leurs droits et leurs cultures, les Indiens sont prêts à faire face au monde moderne.

# Extraits de la Constitution brésilienne de 1988

## Les droits des Indiens à la terre sont reconnus, les ressources du sous-sol restent du ressort de l'Union.

**Titre III - De l'organisation de l'Etat**  
**Chapitre II - De l'Union**  
Art. 20 - Sont considérés comme biens de l'Union:  
xi - les terres traditionnellement occupées par les Indiens.  
Art. 22 - L'Union a compétence exclusive à légiférer sur:  
xiv - les populations indigènes.

**Titre IV - De l'organisation des pouvoirs**  
**Chapitre II - Du pouvoir législatif**  
**Section II - Des attributions du Congrès national**  
Art. 49 - Le Congrès National a compétence exclusive pour:

xvi - autoriser l'exploitation des ressources hydriques, la prospection et l'exploitation des richesses minières dans les terres indigènes.  
**Chapitre III - Du pouvoir judiciaire**  
**Section IV - Des tribunaux régionaux fédéraux et des juges fédéraux**  
Art. 109 - Les juges fédéraux ont compétence dans les procès et les jugements relatifs:  
xi - aux disputes sur les droits indigènes.

**Chapitre IV - Des fonctions essentielles de la justice**  
**Section I - Du Ministère public**  
Art. 129 - Le Ministère Public a pour fonctions institutionnelles:  
v - de défendre judiciairement les droits et intérêts des populations indigènes.

**Titre VII - De l'ordre économique et financier**  
**Chapitre I - Des principes généraux de l'activité économique**  
Art. 176 - Les gisements miniers, exploités ou non, et les autres ressources minérales ainsi que les sources d'énergie hydraulique, relèvent, pour ce qui est de leur exploitation, d'une propriété distincte de celle du sol et appartiennent à l'Union, le concessionnaire se voyant garantir la propriété du produit de l'exploitation.  
§ 1° - La prospection et l'exploitation des ressources minières et des sources d'énergie auxquelles se rapporte le caput de cet article ne pourront être effectuées que sur autorisation ou concession de l'Union, dans l'intérêt de la nation, par des Brésiliens ou par des entreprises brésiliennes à capital national, selon la loi qui établira des conditions spécifiques lorsque ces activités seront menées dans les zones de frontière ou dans les terres indigènes.

**Titre VIII - De l'ordre social**  
**Chapitre III - De l'éducation, de la culture et des sports**  
**Section I - De l'éducation**  
Art. 210, § 2° - L'enseignement fondamental régulier sera effectué en langue portugaise, étant garantis aux communautés indigènes l'usage de leurs langues maternelles et de leurs propres processus d'apprentissage.  
**Section II - De la culture**  
Art. 215, § 1° - L'Etat protégera les manifestations des cultures populaires, indigènes et afro-brésiliennes ainsi que celles des autres groupes qui participent du

processus culturel national.  
**Chapitre VIII - Des Indiens**  
Art. 231 - L'organisation sociale, les coutumes, les langues, les croyances, les traditions et les droits originaires des Indiens sur les terres qu'ils occupent traditionnellement sont reconnus, l'Union étant tenue de procéder à la démarcation de ces terres ainsi que de protéger et de faire respecter tous leurs biens.  
§ 1° - Les terres traditionnellement occupées par les Indiens sont celles qu'ils habitent de manière permanente, celles qu'ils utilisent pour leurs activités productives, celles qui sont indispensables à la préservation des ressources du milieu naturel nécessaires à leur bien-être et celles qui sont nécessaires à leur reproduction physique et culturelle selon leurs usages, coutumes et traditions.  
§ 2° - Les terres traditionnellement occupées par les Indiens sont destinées à leur possession permanente, l'usufruit des richesses du sol, des cours d'eau et des lacs leur revenant en exclusivité.  
§ 3° - L'utilisation des ressources hydriques, y compris des potentiels énergétiques, la prospection et l'exploitation des richesses minières dans les terres indigènes ne peuvent être réalisées qu'avec l'autorisation du Congrès national, les communautés affectées étant consultées et leur participation aux résultats de cette exploitation étant assurée selon les termes établis par la loi.  
§ 4° - Les terres mentionnées dans cet article sont inaliénables et indisponibles et les droits sur elles sont imprescriptibles.  
§ 5° - Le déplacement de groupes indigènes de leurs terres est prohibé, excepté, ad referendum du Congrès national, en cas de catastrophes ou d'épidémies qui mettent en danger leur population, ou dans l'intérêt de la souveraineté du pays, après délibération du Congrès national, leur retour immédiat étant garanti, en toute hypothèse, une fois le risque écarté.  
§ 6° - Les actes qui auraient pour objet l'occupation, la propriété et la possession des terres auxquelles a trait cet article ou l'exploitation des richesses naturelles du sol, des cours d'eau et des lacs, qui s'y trouvent, sont nuls et non avenue, ne produisant aucun effet légal, exception faite de ce qui produisant aucun effet légal, l'annulation de ce qui concerne l'intérêt public de l'Union, selon ce que dispose une loi complémentaire, l'annulation et la disposition de ces actes n'engendrant aucun droit à l'extinction ou à recours contre l'Union, excepté, selon les termes de la loi, les investissements décaillant d'une occupation de bonne foi.  
§ 7° - Les dispositions de l'article 174 § 3° et 4° ne s'appliquent pas aux terres indigènes.

Art. 232 - Les Indiens, leurs communautés et leurs organisations sont parties légitimes pour entrer en justice dans la défense de leurs droits et intérêts, le Ministère public étant tenu d'intervenir dans tous les actes du procès.  
**Acte des dispositions constitutionnelles transitoires**  
Art. 67 - L'Union conclura les actes de démarcation des terres indigènes dans un délai de cinq ans à partir de la promulgation de la Constitution.

\* Il est fait allusion ici à la présence donnée aux coopératives d'orpailleurs pour l'obtention de concessions minières dans les zones qu'ils exploitaient avant la promulgation de la Constitution.

## Les Indiens et la terre

### Légende nambikwara (Extrait)

(...) Le père était à la recherche de son fils depuis trois jours. Il était tellement fatigué qu'il s'arrêta et s'assit pour se reposer un peu là où l'enfant lui avait dit de l'attendre, lorsqu'ils s'étaient quittés. Il était enveloppé du son mystérieux d'une flûte invisible. La musique entra tout doucement en lui. Il se mit à regarder attentivement chacune des plantes nouvelles qui poussaient là et qu'il découvrait: la calebasse, parmi les meilleures pour faire des récipients, qui ressemblait à la tête de l'enfant... la feuille du pied de manioc, celle-là même que les fourmis aiment découper et transporter, qui ressemblait à la main de l'enfant... Ah, c'était donc ça! L'enfant s'était transformé en champ et en plantes, toutes ces plantes bonnes à manger. Ses os s'étaient transformés en branches de manioc; et ses jambes, en racines de manioc pour faire le tapioca et les galettes. Ses oreilles, c'étaient les fèves et ses côtes, les cosses de haricots en grain. Ses dents s'étaient changés en grain de maïs et ses ongles en cacahuètes. Son sang était devenu de la garance qui sert à faire du rouge pour peindre le corps... Tout avait été transformé! Même les poux du petit Indien étaient devenus des graines de tabac. Désormais l'Indien Nambikwara a de tout. C'est l'enfant qui a fait ça: il est devenu le champ. Ainsi il existe pour toujours et pour tout le monde. Et la musique de la flûte, c'est sa voix qui chante joliment et qui bruisse doucement dans les feuilles.

(source DIAL, N° 1446)

**«Un Indien sans terre est un Indien mort, un Indien voué à l'exploitation et à la destruction».**

René Fuerst, ethnologue

**«On ne peut renoncer au droit à la Terre Mère, parce que c'est d'elle que dépend notre vie et la continuité de nos cultures».**

Rigoberta Menchù,  
Nobel de la Paix 1992

## à vos agendas

-Jeudi 15 novembre:  
conférence-rencontre avec  
René DEPESTRE,  
écrivain haïtien,  
Centre des Unions Chrétiennes,  
Salle Forum II  
(9, av. Ste Clotilde)

-Vendredi 16 novembre:  
LE KURDISTAN DANS  
LA CRISE DU GOLFE (20h)  
Conférence-débat avec des  
représentants de mouvements  
kurdes, René Longet (Cons. nat),  
animé par Kris Kutschera,  
journaliste à Paris.  
GE-UNI I, salle 101  
Org.: ACAT,  
Assoc. Suisse-Kurdistan, Ligue  
suisse des droits de l'homme.

-Mardi 20 novembre:  
LE DEVELOPPEMENT,  
VOUS Y CROYEZ?  
Conférence-débat avec des  
membres des Commissions Tiers  
Monde des Eglises et des  
praticiens du développement.  
Pairie protestante de  
Montbrillant (16, Beaulacre/GE).

## Eglises aux côtés des réfugiés Quelles sont vos sources?

**Pas facile le quotidien de ceux qui accompagnent les requérants d'asile dans leurs démarches: labyrinthe des procédures, détresses humaines, trop nombreux dérapages des autorités... Un peu partout en Suisse Romande, de petites équipes se sont mises au travail sur ce terrain, en lien avec nos Eglises. Elles se sont donné un week-end pour un retour aux sources. Quelques éclairages en retour avec Bernadette Porte de l'Agora.**

Cette rencontre fut surtout une occasion de confronter notre expérience et notre pratique avec quelques textes bibliques.

### Terre promise

Avec Dt 26, 1-11, la question posée est celle du rapport au pays. Ce texte a probablement été écrit au temps où le peuple de l'Ancien Testament était lui-même en exil. Il évoque la Terre promise comme le don fait autrefois par Dieu au petit père Abraham, cet "Araméen errant", ce rien du tout. A ce "rien", Dieu a fait don d'une terre et ce don appelle reconnaissance.

### Mon pays m'est donné

*"Je déclare aujourd'hui à YHWH ton Dieu que je suis arrivé dans le pays que YHWH a juré à nos pères de nous donner"*

Appel à reconnaître publiquement que nous recevons tout de Dieu. La terre que j'occupe est un don. Cela ne me réserve pas de droits absolus sur celle-ci: elle m'a été confiée. De quel Dieu témoignons-nous dans une société de plus en plus individualiste?

### Le don appelle le don

*"Tu prendras les prémices de tous les fruits du sol (...) tu les mettras dans une corbeille, tu les déposeras devant YHWH ton Dieu, tu te prosterner devant YHWH ton Dieu."*

Le rite ravive sans cesse la mémoire et invite au geste d'offrande. Le don appelle le don. Savons nous vivre le don gratuit, les relations désintéressées? Sommes-nous signes de contradiction dans un monde de consommation où tout se paie? Ou alors nos rites religieux ne serviraient-ils qu'à nous donner bonne conscience?

### Appel à faire la fête

*"Tu te réjouiras de tout le bien que YHWH ton Dieu t'a donné (...) et avec toi se réjouiront le Lévi et l'émigré qui sera au milieu de toi."*

D.B. Le don invite à la fête pour tous.

Avec aussi l'émigré au milieu de nous. Le peuple hébreu se rappellera également toujours qu'il est né en tant que peuple lorsqu'il a fui l'esclavage d'Egypte. Il ne pouvait exprimer autrement cette libération que comme un don. Tout l'Ancien Testament se réfère à ce don libérateur pour définir le comportement à avoir à l'égard de l'étranger ou du réfugié.

### Jésus, en terrain étranger

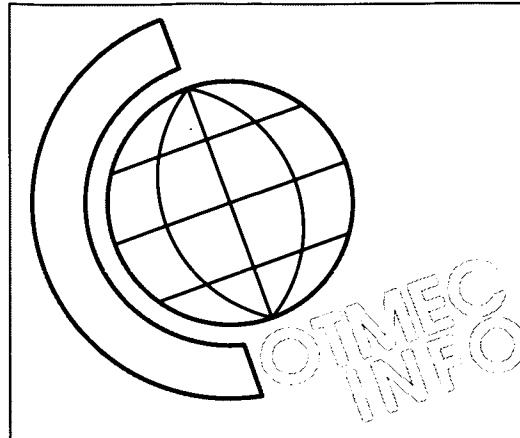
A la lumière de l'évangile nous avons découvert plusieurs éclairages nouveaux sur le rapport à l'étranger. Retenons simplement ce passage qui raconte une des rares excursions de Jésus en terrain étranger (Mc 7, 24-31). Il s'était rendu dans le territoire de Tyr, apparemment pour y trouver le calme. Or voilà qu'une femme syro-phénicienne vient le déranger pour un problème de santé de sa fille. Et Jésus de la remballer avec une phrase très dure: *"Laisse d'abord les enfants se rassasier, car ce n'est pas bien de prendre le pain des enfants pour le jeter aux petits chiens"*. Avec aplomb la femme réplique: *"C'est vrai mais les petits chiens sous la table mangent les miettes des enfants"*. Cette femme n'était qu'une païenne aux yeux des juifs de l'époque dont Jésus faisait partie. Son à propos bouscule Jésus et lui ouvre de nouveaux champs d'action et de partage, auprès de ceux qui lui étaient "étranger".

### Une force pour l'action

Il est toujours difficile, bien sûr, de rendre compte de toute la richesse de 2 jours d'échange et de stimulation réciproque. On y gagne en force, les contacts se consolident dans le réseau des groupes actifs sur le front de l'asile. Un des gros atouts est que nous tirons tous ensemble à la même corde, dans un esprit véritablement œcuménique. A partir de là, nous nous réjouissons de poursuivre notre action. La tâche est lourde, mais lourde de sens évangélique, auprès de ce "peuple errant" de nos Centres d'enregistrement et d'hébergement. ■

B.P. et D.F.  
\*Aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile.

J.A. 1231 CONCHES  
Changement d'adresse  
16, bd du Pont d'Arve  
1205 Genève



mini-dossier  
Le développement,  
vous y croyez?

**COTMEC**

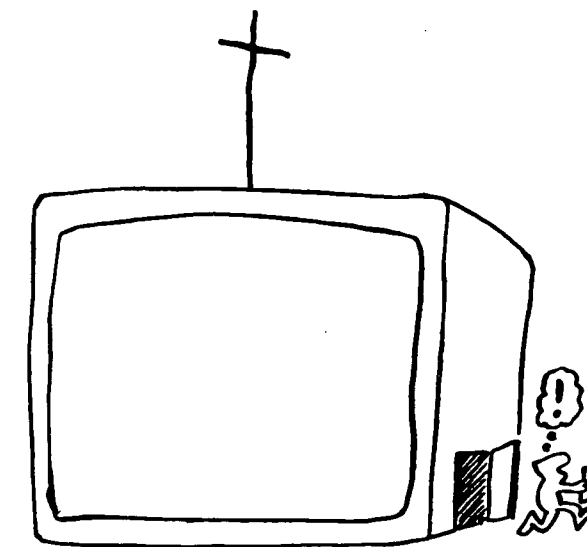
commission tiers monde  
de l'Eglise catholique

N° 129 / Mensuel / Novembre 1990

## Un média formidable

Et si c'était un peu ça, aussi, l'Eglise. Institution médiatrice par excellence. Créant des liens. Habitée par un puissant message libérateur à transmettre. Non pas appareil autoritaire ou totalitaire, profitant de ses nombreuses ramifications sur la planète pour imposer son diktat, ni machine médiatique abrutissante incitant au zapping. Mais organisme offrant de multiples ouvertures pour ses membres, interpellés avec leur conscience libre et créatrice. Eglise fidèle à son souffle fondateur et en dialogue avec son temps. Pas édifice du genre Yamoussoukro. Mais construction de pierres vivantes: enfants, femmes, hommes de par le monde avec tout ce qui les anime. Avec leurs multiples manières de lire aujourd'hui ces formidables promesses de Jésus-Christ: "Heureux les pauvres, heureux les doux, ceux qui ont faim de soif et de justice, heureux les amoureux de la paix..." C'est de cette Eglise-là, formidable axe de communication, que notre tout petit média voudrait tirer sa substance. Et ceci dans un esprit résolument œcuménique: ouvert aux différentes Eglises et au-delà. Avec notre préoccupation première qui est de trouver des longueurs d'ondes pour passer l'axe Nord-Sud et y retrouver des visages, des voix, des interpellations, apprendre à partager révoltes et espérances, renouveler notre regard pour une solidarité en actes. ■

D.F.



cotmec



Commission Tiers Monde  
de l'Eglise catholique à  
Genève

16, bd du Pont d'Arve  
- 1205 Genève -  
Tél.: 29.26.81  
CCP 12-21551

Rédacteur responsable:  
Dominique Froidevaux  
Ont collaboré à ce numéro:  
Bernadette Porte,  
Dominique Biedermann,  
Jean-Charles Roulin,  
D. Froidevaux.

### Sommaire du n° 129

- 1 Billet: Jérusalem
- 2 Boff/Pixley: Choix prioritaire des pauvres
- 2 Une voix du Kurdistan
- 3 Mini-dossier: le développement vous y croyez?
- 4 Eglises aux côtés des réfugiés
- 4 Accueil des capitaux en fuite

Vous l'aurez sans doute remarqué, Cotmec-info change quelque peu sa présentation: plus de souplesse, meilleure qualité graphique. Avec un nouvel outil qui nous facilite la tâche et nous laisse plus de temps pour la conception d'ensemble du bulletin. Merci d'en profiter pour le faire mieux connaître. Et merci tout plein à Roland Pasquier qui a créé le logo de notre nouvelle entête.



### Une parole de foi pour le présent

Le 5 décembre, branchez-vous sur Radio-Cité pour le rendez-vous Cotmec (8h15 ou 22h15). Nous vous proposons une réflexion à partir de l'expérience de la "théologie contextuelle en Afrique du Sud". Avec trois invités: Sr C.-M. Jeannot (SOS asile-Jura, Mouvement anti-apartheid de Suisse-MAAS), Ian Linden (Dir. de l'Institut Catholique pour les Relations Internationales de Londres) et Jean-Pierre Zurn (Pasteur, membre du MAAS). ■

## Lorsque les pierres parlent

A l'heure où l'on vend et expose dans des musées les pierres du mur de Berlin, nouveaux symboles de tolérance et de liberté, d'autres pierres hurlent la révolte d'un peuple humilié. Et Jérusalem pleure ses enfants déchirés par la haine et l'intolérance. Au nom de qui, au nom de quoi le "massacre de l'esplanade des mosquées" s'est-il perpétré? L'analyse des événements fait ressortir leur dimension religieuse comme un catalyseur. Le conflit entre Israéliens et Palestiniens a bien sûr d'autres racines que religieuses. Cependant l'irruption dans un lieu sacré de cette guerre larvée fait soudain monter la tension à un niveau encore jamais atteint. On parle dès lors de "guerre sainte", de profanation des "lieux saints", et de sacrilèges en "Terre Sainte". Toucher au sens du sacré en l'homme revient à l'atteindre dans les couches les plus profondes de son identité. L'homme religieux sacralise dans le monde qui l'entoure ce qui est pour lui objet de médiation divine. Alors le sens du sacré est un besoin

vital qui le relie à son histoire, son peuple et son Dieu. En ce sens, aucun autre endroit sur la terre plus que Jérusalem ne mérite ce titre de "Terre Sainte". Mais que de sang humain n'a-t-on pas déjà fait couler au nom de la sainteté de ces lieux au cours des siècles? Menacé dans son identité et défendant ce qui lui est sacré, l'homme en oublie qu'il tient la première place dans l'ordre du sacré. L'intolérance et la violence qu'engendrent les atteintes aux choses sacrées n'est pas propre à la Terre Sainte. Il suffit de regarder chez nous les problèmes que posent par exemple la construction de mosquées, ou les craintes de certains face à la menace que font peser les étrangers sur nos valeurs traditionnelles "sacrées". "Détruisez ce Temple, en trois jours je le reconstruirai" aurait proclamé le Christ alors qu'il était pris à partie sur la sainteté du Temple. Il voulait parler de la résurrection de son Corps à laquelle nous sommes tous appelés à participer. Il nous donnait ainsi de découvrir que

chaque être humain est une pierre sacrée dans l'édifice d'amour et de paix que Dieu veut construire. Dans le conflit israélo-palestinien, il ne nous appartient pas de condamner telle ou telle partie, mais de soulever qu'un dialogue se noue, un dialogue dont l'homme soit le seul centre. ■

J.-C. R.

### Paix sur Jérusalem

Le patriarche latin de Jérusalem, Mgr Michel Sabbah, a exprimé avec force dans une lettre pastorale l'urgence de reconsidérer l'enjeu humain de ce conflit: "Des deux côtés du conflit, il y a des êtres humains, également créés et aimés par Dieu. Voilà la vision humaine et divine qui domine tout notre discours". Nous vous recommandons vivement la lecture de ce texte: il propose une analyse remarquable de la situation actuelle, sous-tendue par une option sans concession en faveur de la non-violence  
▷ Disponible à la COTMEC

## Théologie de la libération Lancement d'une collection bienvenue

**Bonne nouvelle: les éditions du Cerf lancent une nouvelle collection intitulée "LIBÉRATION, économie, société, théologie". Cette collection reprend avec le concours de théologiens européens qui introduisent chaque volume le questionnement de la théologie latino-américaine de la libération. Cette théologie est "non seulement utile, mais nécessaire", affirmait Jean-Paul II, en dépit de toutes les critiques dont elle a fait l'objet. Premier livre à paraître, un symbole: "Les pauvres: choix prioritaire" de Jorge Pixley et Clodovis Boff. Avec Charles Antoine qui en a assuré la traduction, nous vous proposons d'en cerner les principaux enjeux. Il est bien placé pour en parler, puisque comme principal animateur de l'agence de presse DIAL (diffusion de l'information sur l'Amérique Latine), c'est un observateur attentif de la vie socio-politique et de l'Eglise dans ce continent.**

Le choix des pauvres en Amérique latine est d'abord une pratique. Quels sont les principaux indices de la vitalité de celle-ci à l'heure actuelle?

Cette pratique de vie chrétienne a pris la forme de ce qu'on appelle "les communautés ecclésiales de base" (CEB). Il s'agit d'un mouvement qui est né dans l'enthousiasme à la suite de la conférence des évêques latino-américains réunis à Medellin en 1968. Une première période de grande vitalité a été marquée par la redécouverte des textes bibliques comme force de libération et de vie au coeur de la réalité vécue en Amérique latine. Dans un deuxième temps, depuis quelques années, on constate que ces CEB qui avaient un peu tendance à s'essouffler sont en train de trouver un second souffle à travers la formation biblique qui est maintenant systématiquement de plus en plus. L'autre expression de la vitalité de ce choix des pauvres en Amérique Latine, c'est la réalité des martyrs chrétiens\* de ce continent qui sont maintenant de plus en plus nombreux. C'est le témoignage du sang qui est le premier

signe le plus authentique de la vérité de la foi chrétienne vécue.

Pour J. Pixley et C. Boff quels sont les principaux fondements de ce choix?

Le premier fondement c'est un fondement biblique. Jorge Pixley qui est un pasteur baptiste vivant au Nicaragua procède à toute une étude biblique. Son fil conducteur: ce que la bible nous apprend de Dieu qui choisit les pauvres. Le deuxième fondement en faveur du choix pour les pauvres, c'est toute l'histoire de l'Eglise, en particulier dans la grande période depuis les Pères de l'Eglise et pendant le Moyen-Age, y compris jusqu'au XIXe s. où ce choix des pauvres a marqué effectivement une vie ecclésiale très forte. Le livre en donne un résumé très intéressant. Et le troisième fondement de ce choix des pauvres, c'est évidemment le fondement théologique: c'est à dire la réflexion théologique sur l'histoire de l'Eglise et l'histoire du salut, de la révélation chrétienne à travers l'ancien testament et les évangiles.

Certains voient l'option préférentielle pour les pauvres comme un choix qui entraîne la division au sein de l'Eglise comme de la société...

Il est évident que la division autour du choix prioritaire pour les pauvres existe. Et toutes les polémiques qui se trament autour de la théologie de la libération sont fondamentalement des polémiques qui sont liées à ce choix fondamental pour les pauvres dans la pastorale. Investir les énergies de prêtres, de religieuses, de religieux, d'évêques dans cette couche de société la plus pauvre et qui est majoritaire provoque sans aucun doute une rupture. Il y a un certain nombre d'évêques, de religieux ou de laïcs qui s'estiment rejetés dans l'Eglise à cause de cela, ce qui est faux.

Comme le dit Dom Helder Camara: "faites une Eglise des riches, les pauvres n'y auront pas de place, tandis que dans une Eglise des pauvres les riches trouveront automatiquement leur place". Cette division est cependant réelle, elle continue à s'accroître. Qu'on se réfère par exemple à la polémique autour du projet "Parole et Vie" (cf. Cotmec-info N° 117, sept. 89).

Parler du "choix des pauvres", ici, cela évoque une image de commiseration à l'endroit de masses démunies. Mais lorsque les théologiens latino-américains parlent des pauvres comme choix prioritaire, ils parlent de leur émancipation. C'est une toute autre perspective...

Je crois que ce qui est très net dans la réflexion intellectuelle et théologique en Amérique latine, c'est l'insistance sur le pauvre comme sujet de l'histoire et non plus comme objet de l'histoire dans la pastorale. Le pauvre est sujet de l'histoire, c'est à dire qu'il est acteur de son propre changement et c'est dans la mesure où les pauvres prennent conscience de leur situation et s'organisent entre eux que des modifications politico-sociales sont possibles.

Que peut représenter ce choix dans nos sociétés occidentales dites "développées"? En quoi le livre de Boff/Pixley est-il un

outil pour nous, ici. Au delà de l'intérêt intellectuel qu'il représente?

La réflexion qui commence à se faire en Europe à partir de la réflexion théologique d'Amérique Latine me paraît très prometteuse. C'est la première fois dans l'histoire de la théologie que la catégorie sociale du pauvre est proposée à la réflexion chrétienne comme un élément fondamental de l'organisation de la société. Le pauvre n'est plus l'objet de la charité des gens d'Eglise, mais Dieu est à ses côtés, en priorité. Ce qui fait que, dans l'organisation sociale, il doit avoir sa place, entièrement. Je crois que l'intérêt de ce livre et de toute cette collection, c'est que cela devrait permettre aux chrétiens en Europe de considérer avec un regard neuf la montée des nouvelles pauvretés dans les sociétés industrielles ainsi que des situations de précarité: chômage, marginalisation culturelle et sociale etc. J'attire l'attention des lecteurs sur la présentation de ce livre qu'a faite Bernard Loret. De manière tout à fait intéressante, il fait le point sur les rapports entre marxisme et théologie de la libération dans le contexte nouveau de l'effondrement des partis communistes des pays de l'Est. Je crois que c'est le point le plus important pour la réflexion ici, en Europe. ■

Propos recueillis par D.F.

### Une voix du Kurdistan

**A l'ombre de la crise du Golfe, le Kurdistan connaît une nouvelle vague de répression. On en parlera le 16 novembre prochain à l'uni de Genève (cf. agenda, p.4). Pour évoquer la tragique situation de ce pays, nous ne résistons cependant pas à l'envie de vous faire connaître un message chargé d'espoir: cette très belle lettre écrite par Sakine Cansiz-Polat, prisonnière politique kurde, à des jeunes de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture qui la soutiennent.**

*Etre de bonté, chère Isabelle, J'ai bien reçu ta lettre (...) Je t'en remercie vivement. En écrivant au début de ma lettre "Etre de bonté" ce n'est pas dans un sens physique, puisque je ne vous connais pas. Mais je sens que vous portez en vous toute la bonté de l'être humain. Car c'est un acte d'amour.*

*Dans mon pays, il y a beaucoup d'être humains qui y vivent ou qui croient y vivre. Malheureusement, ce ne sont que des copies d'être humains. Ils ont des yeux, mais ils sont aveugles, ils ont des oreilles mais ils sont sourds, en face de la réalité, cette réalité qu'est le fait que des gens se font tuer dans les prisons, qu'ils sont torturés, qu'ils souffrent. Tout cela ne les touche pas. Que des gens soient chassés de leurs terres, de leur famille, ils ne s'en soucient pas. Qu'un peuple lutte pour obtenir l'indépendance et la liberté ne les touche pas. Ils ignorent que la colère et la haine d'un peuple amène la révolution. Ce peuple qui se dresse en masse et qui crie. Mais ils ne voient pas et n'entendent rien (...)*

*En présence de ces événements, de ces agissements, des gens comme vous et nous espèrent et souhaitent qu'un jour notre pays devienne libre. Et cette pensée d'espérance, de foi en la liberté est quelque chose de très précieux.*

*Oui, chère Isabelle, je crois comme vous que les jours de liberté viendront et que cela sera pour vous comme pour nous et pour tous les peuples du monde un jour de grande réjouissance. Mon peuple est dans cette marche glorieuse et cela me donne la joie de vivre et le courage. J'ai toujours cru et cette foi m'a donné la force de survivre à n'importe quelle situation. (...)*

↳ Renseignements: ACAT-Jeunes/Marly, c/o F.Mayard .Tél.: 037 26'61'89

# Le développement, vous y croyez?

**En juin dernier, les Commissions Tiers Monde des Eglises protestante et catholique publiaient leur petit livre rouge: "Le développement en questions". Cette brochure née d'une démarche de réflexion en petit groupe résume différentes approches d'experts en la matière. Leur constat quasi unanime: le "développement" proposé aux pays pauvres n'a pas tenu ses promesses. Au contraire, la pauvreté augmente, les injustices s'accroissent et les impasses s'accumulent. Au coeur de la réflexion proposée par nos commissions, une question: et si c'était la croyance au "développement" qui avait, jusqu'ici, empêché une véritable solidarité? Le 20 novembre prochain, nous ouvrirons le débat avec des auteurs de la brochure et des praticiens de la coopération Nord-Sud. Voici un rappel des principaux arguments de la brochure pour s'y préparer.**

### Un à priori favorable

Que n'a-t-on pas fait dire au mot "développement"? Il est vrai que l'on a jouté d'un à priori favorable dans notre culture. Ne rime-t-il pas avec "progrès", "épaulement", "maturation", "promotion de l'humanité"? Or ce terme recouvre une pluralité de pratiques souvent contradictoires: cela va des actions d'entraide et de coopération très localisées aux grandes options en matière de finance ou de stratégie économique négociées au niveau international. Avec tout ce que les acteurs concernés peuvent inclure comme représentations et convictions dans leurs différentes manières d'agir. Cela dit, on ne peut passer à côté de la conception dominante: une option pour la croissance économique dans le cadre du système libéral et compétitif qui domine le monde. Dans cette approche, une série d'interventions concertées (p. ex.: injections de capitaux, formation, technologies appropriées) sont censées permettre le décollage économique des nations "les moins avancées" pour leur laisser espérer atteindre un jour le niveau des autres. Tout le monde s'accorde à dire aujourd'hui, après trois décennies consacrées à ce mode de développement, qu'on est loin de l'objectif rêvé.

### De nombreuses impasses

Au contraire, nous nous heurtons aujourd'hui à de nombreuses impasses:

- le système de développement fondé sur la concurrence s'est, jusqu'ici révélé être à l'avantage des forts au détriment des faibles;
- malgré ses performances, ce système s'est avéré incapable d'apporter une solution aux défis urgents de notre temps. En ce qui concerne la sécurité alimentaire, par exemple, on est désormais en mesure de produire

plus de nourriture qu'il n'en faut pour l'ensemble des habitants de la planète, mais le système dominant s'avère de moins en moins capable de la répartir équitablement:

### Une forme de domination culturelle

● on doute sérieusement aujourd'hui des possibilités concrètes pour le Sud d'accéder un jour à un niveau de vie com-

risés dans une dynamique de dépendance.

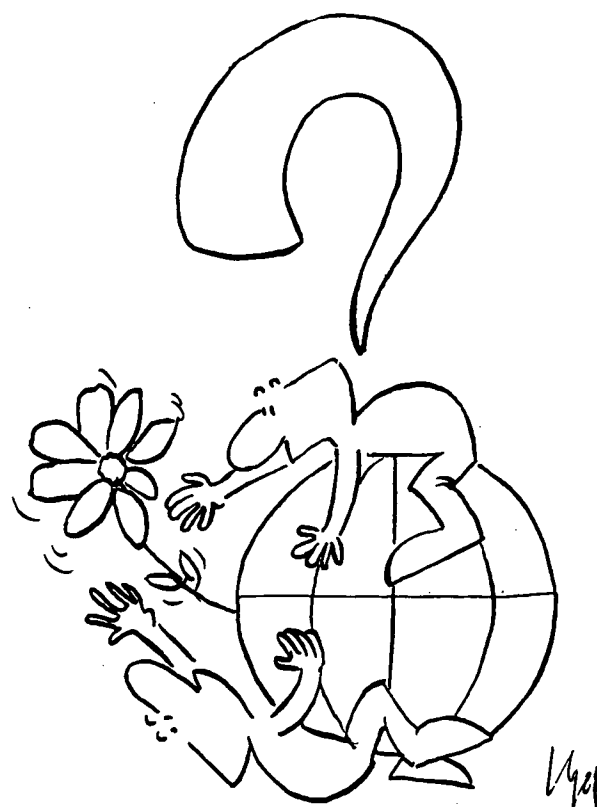
A cette domination économique s'ajoute la domination culturelle que représente l'imposition d'un modèle produit par la civilisation occidentale. On ne peut bien sûr pas effacer l'histoire et le fait même de la planétarisation du système économique et culturel dominant est désormais une donnée incontournable. Il n'empêche que, si l'on veut bien accorder quelque intérêt aux aspirations des populations concernées dans le tiers monde pour leur évolution future, on se doit de prendre au sérieux la critique qu'ils font de cet état de fait. G. Gutierrez, il y a 20 ans déjà, lorsqu'on lui avait demandé d'élaborer une "théologie du développement" avait justement proposé pour la première fois le terme de "théologie de la

aussi comme "croyance", avec un pouvoir de séduction d'autant plus fort qu'il s'inscrit dans une remarquable continuité avec la doctrine sociale des Eglises. Le discours du développement se veut centré sur l'homme, axé sur les problèmes des groupes de population les plus défavorisés, en recherche de mesures justes et équitables... On retrouve là des accents connus: dignité de la personne humaine, option pour les pauvres, exigence éthique de la justice sont bien au centre du message des Eglises en matière de solidarité. Or, nous l'avons constaté, du discours à la pratique du développement, il y a un sérieux fossé. Ne retrouve-t-on pas là une idéologie servant à justifier et occulter des pratiques qui lui sont contraires? Idéologie redoutable dans la mesure où elle tend à s'imposer comme credo dogmatique avec tout le poids que lui confèrent les principes généraux dont elle se réclame. Idéologie paralysante aussi puisqu'elle empêche de voir plus loin dans la recherche d'une solidarité authentique.

### Des pistes pour une évaluation

A tous ceux pour qui cette solidarité compte, la brochure des commissions tiers monde des Eglises se présente finalement comme un outil d'évaluation. Elle voudrait faciliter une mise en questions des fausses évidences dont nous pouvons, malgré nous, nous rendre prisonnier. Par une interrogation sur les pièges que constituent la sacralisation de l'ordre dominant. Par une invitation à libérer les imaginations pour envisager la solidarité de la manière la plus ouverte possible. "Etre solidaire d'autrui signifie en effet être prêt à partager le même sort. Cela suppose une redéfinition de nos intérêts. Tant qu'ils seront contradictoires avec ceux que nous prétendons "aider", tant qu'il sera intéressant (pour nous) que le cours des matières premières baisse, que les tyrans placent leur argent dans nos banques, que nos débouchés industriels soient garantis ou que les forêts soient transformées en pâte à papier bon marché, la solidarité ne sera qu'un vain mot." ■

D.F.



Pour un débat sur ces questions: rendez-vous le mardi 20 novembre, 20h30, à la paroisse protestante de Montbrillant, (16, rue Beaulac/GE) Accès: bus n° 5 / Parking.

Le 21 Novembre 1990

LE  
COURRIER

GENÈVE

COTMEC-info

# La «feuille jaune» fait peau neuve

COTMEC-info, le bulletin mensuel de la Commission tiers-monde de l'Eglise catholique (COTMEC), change de «look». Treize ans après son premier numéro, ce bulletin tiré à 2500 exemplaires change de présentation tout en gardant ses particularités.

La «feuille jaune», comme l'appellent familièrement ses lecteurs, offre en quatre pages des informations synthétiques et des réflexions pour une ouverture au monde. Les principaux axes de préoccupations de COTMEC-info sont la solidarité Nord-Sud, les enjeux vitaux de notre temps, l'écoute des femmes et des hommes de par le monde qui ont quelque chose à dire de leurs espérances ou de leurs combats. Les sujets sont abordés dans une perspective chrétienne et résolument occu-

ménique. Chaque mois, on trouve au sommaire des ouvertures pour dire l'espérance d'aujourd'hui, des regards sur notre monde sous l'angle économique, sociologique ou théologique, un mini-dossier pour une autre approche de l'actualité ou pour aborder des questions de fond, des relais-adresses- rendez-vous pour être branché sur les secteurs actifs de la solidarité.

Important: La COTMEC n'est pas issue d'une étude ou d'un mandat de la hiérarchie, mais d'un acte de dissidence. En 1968, en effet, un prêtre avait mis en question le paiement de la taxe militaire. Prévoyant des remous, il avait rassemblé quelques confrères pour en parler. L'échange avait fait

VIE DES ÉGLISES

apparaître deux questions: celle de l'objection de conscience et celle de la vente d'armes dans le contexte Nord-Sud. C'est dans le prolongement de cette seconde piste qu'est née la COTMEC. Ainsi, la COTMEC conserve intrinsèquement le souci de sa liberté: une liberté qui ne s'oppose pas, pour elle, à la solidarité ecclésiale. V.Nr.

Renseignements: 16, bd Pont-d'Arve, 1205 Genève, ☎ 29 26 81.



**Bulletin vert Bulletin vert Bulletin vert Bulletin vert Bulletin**

Comme chaque année vous trouverez, ci-joint, le bulletin de versement qui vous permettra de payer l'abonnement annuel de Fr. 10.-. Nous pouvons maintenir cette somme puisque, grâce à vos paiements de l'an dernier, les frais concernant COTMEC-Info ont pu être couverts.



Merci à tous ceux qui, par une somme supérieure, nous permettent d'adresser cet envoi dans les pays du Tiers Monde.

Merci aussi à tous ceux qui, dans l'espace réservé aux communications, pourraient nous indiquer le nom des personnes qui seraient intéressées par notre publication.

Comme de coutume, il est bien entendu que cet appel financier ne concerne pas les envois à l'étranger ni les personnes que ce paiement mettrait en difficulté.

Quelques nouveaux abonnés se sont vu offrir leur abonnement par des proches; ils reçoivent malgré tout un bulletin de versement: qu'ils veuillent bien ne pas en tenir compte!

**HAITI**

**Tensions avant les élections**

Une tension générale sévit actuellement dans le pays, à l'approche des élections prévues en principe au courant du mois de décembre 1990. Peu avant l'été, deux religieux haïtiens, Frère Armand Franklin et le Père Aristide, nous l'avaient déjà dit très clairement: *Haïti vit une situation de guerre!*

Les autorités font preuve d'une impuissance et d'une faiblesse inquiétante face aux multiples violations des droits de l'homme dont sont victimes quotidiennement de nombreuses familles haïtiennes.

Dans ce contexte où un climat de peur se met à régner, la Conférence des évêques d'Haïti a appelé à une participation massive aux prochaines élections, soulignant que celles-ci devaient être une arme pacifique pour le changement. Son choix: "voter pour ceux des candidats qui sont les plus sensibles à la misère du peuple!"

*Quant à nous, nous ne pouvons, depuis ici, qu'encourager à participer à des actions de dénonciation des nombreux cas de vandalisme, de viols, d'arrestations arbitraires, de tortures, de disparitions forcées et d'assassinats commis en Haïti, souvent dans une intention avérée de déstabiliser la situation politique.*

**Pour des actions, renseignements à:**

☛ **SOS-Torture,**  
Rue de Vermont 37-39,  
Case postale 119,  
1211 GENEVE 20 CIC.  
Tél.: 022 733'31'40.  
Mentionner: CAS HAI 060990



☛ Ou à notre secrétariat.

**A VOS AGENDAS**

**☐ DROITS DE L'ENFANT**

**Le 20 novembre; Genève:** marche aux flambeaux. Rendez-vous: 17h45, place du Molard. Un an après l'adoption de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, il s'agit de marquer le coup.

Rappelons que cette convention doit maintenant être signée par un maximum d'Etats qui devront en promouvoir concrètement l'application. (cf Cotmec-info No 119, novembre 1989). La Suisse n'a pas de quoi pavoiser: le statut qu'elle réserve aux saisonniers entre en contradiction avec deux principes fondamentaux de la convention: le droit pour l'enfant de vivre avec ses parents et celui de recevoir une éducation. Côté Diplomatie helvétique, on aimerait bien considérer cela comme une simple incompatibilité de notre législation. "Trop facile!" protestent les défenseurs des droits de l'enfant: la convention n'a en effet pas de sens si elle n'amène pas à des changements dans les lois incriminées.

A Genève et dans toute la Suisse, le 20 novembre, les gosses réclameront "un petit cadeau pour le 700e anniversaire de notre belle Helvétie..."

**☐ QUESTIONNEZ L'INFO!**

Antoine BOSSHARD, éditorialiste au Journal de Genève et Albert LONG-CHAMP, rédacteur en chef de l'Echo Illustré proposent un regard critique sur l'actualité. Pour ceux qui ont la passion de comprendre, comment lire l'événement? Quels sont les arrières plans des gros plans? Un rendez-vous mensuel au Centre Universitaire Catholique, 30, rue de Candolle De 18h15 à 19h45 Première: lundi 5 novembre

**☐ JOURNEE MONDIALE DE L'ALIMENTATION**

Samedi 20 octobre 1990 - 9h45-17h00 Lausanne, aula du Collège de l'Elysée Thème: L'endettement du Tiers Monde, comment en sortir? Le rôle de la Suisse.

Rédacteur responsable: Dominique Froidevaux. Ont collaboré à ce numéro: Dominique Biedermann, André Fol, Guy Musy, D. Froidevaux

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève  
16, bd du Pont d'Arve - 1205 Genève - Tél. 29.26.81 - CCP 12-21551

J.A. 1231 CONCHES  
Changement d'adresse  
16, bd du Pont d'Arve  
1205 Genève

**☐ LA FETE DE St IGNACE**

**Du 27 octobre au 11 novembre, une quinzaine en l'honneur du 500e de la naissance de St-Ignace de Loyola, fondateur de l'ordre des Jésuites.**

- Lieu: St Boniface, 14, Av. du Mail, GE
- Une expo toute la quinzaine et des conférences (à 20h15) dont, à retenir:
  - 29 oct.: *Les jésuites face au crime organisé* par B. Sorge, Palerme.
  - 31 oct.: *Liberté morale contre rigorisme*, par P. Valadier, Paris.
  - 2 nov.: *Trouver Dieu en toutes choses*, par P. Emonet, Zurich.
  - 6 nov.: *Les Jésuites martyrs au Salvador en 1989*, par L. Kaufmann, Zurich.
  - 7 nov.: *Les Jésuites et le pouvoir*, par A. Longchamp et A. Woodrow.

**☐ 21 octobre 1990, Journée de la mission universelle**

Thème choisi en accord avec celui du carême: "Si tu veux la paix, donne-lui sa place". Côté enfants, le caractère actif de la démarche est encore souligné: l'idée d'un contrat de paix à concrétiser a été lancée. Renseignements: MISSIO-OPM, 34, Grand-Rue, CP 106, 1702 FR. Tél. 037 22'21'78

**20 novembre,**  
Retenez déjà la date. Les Commissions Tiers Monde protestante et catholique y organiseront une conférence-débat sur leur dernière publication: "le développement en questions". Plus d'infos dans notre prochain numéro.



commission tiers-monde de l'église catholique

Numéro 128

Mensuel

Octobre 1990

**AU GRE DE NOS POLITIQUES ECONOMIQUES EXTERIEURES...**

Ces dernières semaines, le Conseil fédéral et le Parlement ont eu à traiter et à négocier de plusieurs importantes options de politique économique ayant une portée sur les PVD. Comme on peut le constater, il n'est pas toujours évident d'y retrouver un fil conducteur cohérent.

**● FONDS DE DESENETTEMENT**

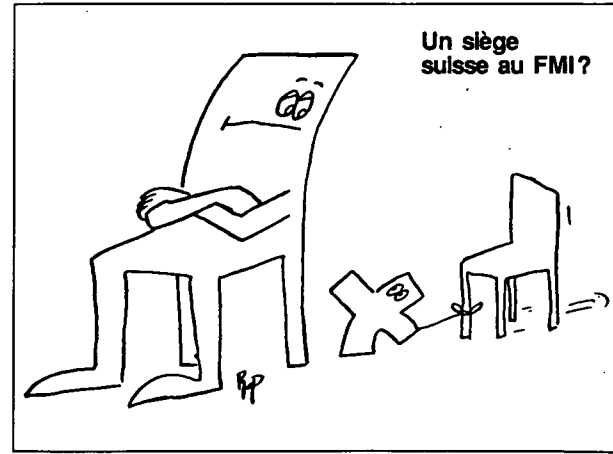
La commission du Conseil national chargée de l'étude de la pétition des oeuvres d'entraide en a repris les revendications (notamment de créer un fonds de 700 millions de francs affecté au désendettement du tiers monde) sous forme de postulat. Le dossier progresse ainsi dans la bonne direction.

**● ADHESION AU FMI**

C'est à l'occasion de l'Assemblée générale d'automne du FMI et de la Banque mondiale tenue fin septembre à Washington que MM. Stich (Dép. des finances) et Lusser (Banque nationale) ont eu l'occasion de négocier directement l'adhésion de la Suisse aux instances financières internationales. Le FMI paraît intéressé à une participation helvétique, mais reste réticent pour lui accorder un siège au Conseil d'administration (il faudrait y créer un 21ème siège), cela d'autant plus que le même problème se pose actuellement pour l'adhésion de l'URSS.

Entre-temps, le sauvetage des pays les plus touchés par la crise du Golfe (Egypte, Jordanie et Turquie) nécessite d'importants moyens financiers que le FMI cherche désespérément à réunir: certains pensent qu'une substantielle contribution suisse serait négociable contre un siège au Conseil d'administration.

Les oeuvres d'entraide ont effectivement poussé nos négociateurs à exiger une place au Conseil d'administration: c'est un moyen important pour avoir voix au chapitre lors de la prise de décisions "stratégiques". Res-



**AFRIQUE DU SUD: ON DEMANDE DES ATHÉES**

"En humble soumission à Dieu tout-puissant, qui régit les destinées des nations et l'histoire des peuples, qui a rassemblé sur cette terre nos ancêtres venus de toutes parts et la leur a donnée, qui les a guidés de génération en génération, qui les a miraculeusement délivrés des dangers qui les menaçaient..."

D'où sont extraites ces lignes édifiantes? du préambule de la Constitution de l'Afrique du Sud qui date de 1968. Cette Constitution qui entérine l'apartheid\* et lui garantit une base légale. Il n'est pas inutile de citer ce texte fondateur pour nous rappeler que, dans la mise en place et la poursuite du système de l'apartheid, la religion aura tenu une place décisive. Quelle analyse politique, quelle remise en question pourrait renverser une si éminente caution?

Revenons en Suisse. On continue à croire (à tout le moins, à nous faire croire) que le boycott de l'Afrique du Sud n'est pas le bon moyen pour mettre fin à l'apartheid. Et cela non seulement dans les établissements financiers qui entretiennent des échanges privilégiés, ce que l'on pourrait comprendre; mais aussi parmi des responsables politiques au plus haut niveau. Face à ce "dogme", quel poids peut avoir l'avis de témoins comme Nelson Mandela, de responsables religieux comme le prix Nobel de la Paix Desmond Tutu, de la Conférence des évêques d'Afrique du Sud, des experts politiques et économiques de la plupart des pays occidentaux qui ont approuvé le boycott? Aucun.

Cette façon de nous demander de "croire" contre toute évidence n'est-elle pas caractéristique d'une attitude "religieuse"? Certes, différente de la précédente, mais identique dans ses objectifs: maintenir le plus longtemps possible, un statu quo économiquement rentable hors d'atteinte de la réalité et de ses remises en question.

Aujourd'hui des brèches fissurent ce mur dressé de toute pièce entre les races à grand renfort de croyance. Seuls les athées de ces religions-là ont obtenu, et au prix de quel courage, de tels résultats. Seuls les athées de ces dieux-là seront à même de démanteler les pans qui restent debout.

Ne soyez pas surpris de cet appel à l'athéisme en Afrique du Sud et dans notre pays. Dès le début du christianisme, n'appelaient-on pas "athées" les chrétiens qui refusaient de se prosterner devant l'empereur.

A.F.

\* Après Bruno Chenu, je comprends ce mot "apartheid" comme "la perpétuation d'une hiérarchisation coloniale dans le cadre d'une expansion colonialiste".

tera à définir qui y représenterait notre pays et quelle politique y serait défendue.

**● NEGOCIATIONS DU GATT**

La Suisse y défend âprement sa politique agricole protectionniste, oubliant pour quelques instants toute préoccupation de relations commerciales privilégiées pour les PVD (qui les aiderait à sortir de leur marasme socio-économique et de leur endettement).

**● SANCTIONS CONTRE L'AFRIQUE DU SUD**

Le Conseil national a une nouvelle fois refusé que la Suisse prenne des sanctions économiques envers l'Afrique du Sud. Les députés pensant que des sanctions compromettraient le processus d'ouverture actuellement en cours ont ainsi eu le dessus sur ceux qui penchaient

pour un maintien de Pretoria sous pression, les réformes actuelles restant largement insuffisantes. Relevons que ces discussions ont eu lieu quelques semaines après que la Suisse ait officiellement pris des sanctions contre l'Irak, ce qui a notamment le mérite de montrer que la Suisse ne peut plus se réfugier éternellement derrière sa "neutralité".

**● ASB CONTRE CFB**

L'Association suisse des banquiers (ASB) est très mécontente de la Commission fédérale des banques (CFB). Dans une expertise juridique récemment présentée, l'ASB affirme que la CFB a outrepassé ses compétences dans l'affaire du blocage des fonds Marcos. La CFB avait notamment demandé une "diligence accrue" des banques, ce qui n'a pas plu à l'ASB qui considère qu'il n'est pas normal que "le partenaire d'une banque soit a priori suspect et qu'il doive prouver son innocence". Affaire à suivre.

**Mini dossier**  
**Afrique du Sud:**  
Espoirs noyés dans la violence?

## DU RWANDA ... des questions pertinentes

Pourquoi rien ne ressemble-t-il plus à un voyage du pape qu'un autre voyage du pape? C'est que l'on met rarement au premier plan ce que les populations rencontrées ont à dire. Du Rwanda, aujourd'hui à nouveau sous le coup d'affrontement meurtriers, nous avons justement reçu quelques questions adressées au pape le 8 septembre dernier par l'un des porte parole de plusieurs milliers de fonctionnaires et d'employés qui l'ont rencontré. Des questions passées inaperçues. En voici quelques extraits à joindre à notre mini dossier de septembre.

### Il y a des saints et des saintes au Rwanda

*"Nos ancêtres qui nous ont donné un sens élevé de Dieu seraient peut-être aujourd'hui des saints, s'ils n'avaient pas été condamnés trop facilement en tant que païens. Faudra-t-il donc attendre de sanglants martyrs pour que des Rwandais accèdent à la béatification et à la canonisation qui semblent consacrer la monopole d'une culture à produire nos modèles. Comme si ce n'était pas déjà un saint mérite que des Rwandais aient accepté, au nom de Jésus-Christ, le particulièrement dur célibat des prêtres. Même des filles rwandaises se sont fait à l'idée éprouvante d'être enterrées comme des "charbons éteints" en renonçant à la gloire de la maternité. Il y a des saints et des saintes au Rwanda, ne serait-ce que du point de vue de cette seule question du célibat, difficile à comprendre et sans doute plus difficile encore à vivre.*

### La démocratie du partage

*Lorsqu'il eut pitié des foules affamées, Jésus-Christ ne s'est pas empressé de multiplier pain et poisson. Il a exigé que ses disciples partagent d'abord avec la foule leur dernière pitance. Le partage accepté avec Amour, Jésus veilla à ce que chacun en ait en abondance. Ainsi donc, la démocratie de Jésus, ce n'est pas celle des factions partisanes et souvent haineuses; la démocratie de Jésus, c'est la démocratie du partage. En conséquence, l'Eglise catholique du Rwanda devrait profondément s'interroger pour voir si elle a réellement mis au service de tous, les privilèges que lui confèrent son prestige social et près d'un siècle de présence au Rwanda. Plus largement, l'Eglise universelle s'est-elle suffi-*

*samment libérée d'une civilisation qui prône l'idéologie du non-partage du patrimoine de l'humanité, patrimoine accaparé par une minorité de nations au détriment de l'innombrable empire des affamés?*

### Que l'Eglise nous réponde

*Qu'elle nous dise comment vivre l'évangile selon notre temps et notre environnement. Comment faire de l'évangile la lampe-torche dans notre nuit. Dans la nuit du douanier, dans la nuit du juge, dans la nuit de l'homme d'affaires et de l'homme politique, dans les tribulations de l'agent de sécurité, dans les cogitations du journaliste et du professeur...*

### Qu'elle me dise à moi, médecin

*Qu'elle me dise à moi, médecin chrétien, comment, sans diluer la science, je dois trouver dans l'enseignement de l'Eglise un propos opérant pour un couple terrassé par la pauvreté et l'ignorance et qui n'arrête pas d'enfanter des enfants fantomatiques, promis à la mort par malnutrition.*

### Alors que le Sida tue

*Que dois-je conseiller à ce jeune homme voué au chômage éternel, que les lois socio-religieuses forcent au célibat et qui, bien que chrétien, maîtrise mal sa sexualité alors que le Sida tue?*

### Et moi, économiste et néanmoins chrétien...

*Et moi, économiste, démographe et néanmoins chrétien, quel discours crédible tenir au politicien rwandais qui me demande de concevoir un faisceau d'actions pour, à moyen terme, nourrir, loger et habiller décentement, soigner, instruire et embaucher correctement le prolifique peuple rwandais?"*

Christophe Mfizi, 8 septembre 1990

Avant de lancer une réponse toute faite, entendons bien ces questions!

## LEUVEN: COLLOQUE DE CONCILIIUM à l'écoute d'une parole de Dieu pour aujourd'hui

Il est parfois bien menaçant, le ciel de la théologie catholique. Raison de plus pour signaler le colloque plein d'espérance qui s'est tenu à Leuven du 9 au 14 septembre. Organisé par la revue "Concilium" qui fête son 25e anniversaire, il a rassemblé près de 500 participants (intervenants, participants et observateurs de tous les continents). Expérience de parole et de recherche en liberté qui sait éviter les tensions inutiles, par exemple institutionnelles, mais se laisser entendre par d'autres comme la place des femmes dans la théologie ou le rapport entre théologiens occidentaux et ceux du tiers monde.

Pour nous qui, dans le cadre de "Cotmec-info", avons tenté de suivre un peu le cheminement des théologies du tiers monde, on ne peut que se réjouir de les voir se faire une place - fut-ce par effraction parfois - dans un espace représentatif de la théologie au niveau mondial.

### ☐ Mini dossier

## Afrique du Sud: espoirs noyés dans la violence?

Incontestablement, les germes d'espoir sont visibles en Afrique du Sud. La dynamique de changement engagée par le président de Klerk est irréversible à long terme. Bien sûr, beaucoup reste encore à faire: les piliers du système de séparation des races sont encore là (cf. Cotmec-info No 119), le pouvoir est toujours aux mains d'un gouvernement "blanc" et l'actuelle politique de réforme pourrait théoriquement être remise en cause par un référendum auprès de la minorité blanche ou par une prise de pouvoir de l'armée. Mais le principe d'une participation de tous les Sud-africains au pouvoir politique fait son chemin: tout le monde, même ceux qui en avaient peur, savait que c'était inévitable à la longue; toujours plus nombreux sont maintenant ceux qui pensent que cela est possible et souhaitable dans un proche avenir.

**Point crucial dans ce processus: la résolution des conflits destructeurs des banlieues noires. Ceux-ci semblent actuellement s'étendre dangereusement, apportant de l'eau aux moulins de ceux qui prétendent que la participation de la majorité noire au pouvoir politique signifierait la montée du désordre dans le pays. Or ces violences sont bien le fruit empoisonné d'un système qui a institué la division comme arme suprême de gouvernement. Si l'analyse de la situation est complexe, elle est aussi révélatrice des nombreux problèmes que rencontrera encore le combat pour une authentique émancipation du plus grand nombre en Afrique du Sud. Quelques pistes pour mieux comprendre.**

### Des faits longtemps passé sous silence

Les violences qui ont enflammé cet été les banlieues du Transvaal (région de Johannesburg) sont déjà monnaie courante dans le Natal depuis des années. L'Université de Pietermaritzburg a fourni quelques statistiques pour la période allant de début 1987 à juin 1990: plus de 3300 personnes tuées, 50'000 sans abri, des milliers de personnes blessées ou victimes de dommages dans leurs biens. Et cela sans que les médias sud-africains en fassent grand cas: en 1988, alors que la TV sud-africaine commentait abondamment la tragédie du Liban, elle n'a pratiquement diffusé aucune séquence relative à l'agglomération de Pietermaritzburg. Or, la même année, il y a eu dans cette ville deux fois plus de morts qu'à Beyrouth. Actuellement, il y a une nouvelle donne: la violence touche aussi les townships proches de la capitale et la presse conservatrice ne se prive pas de brandir le spectre d'une violence destructrice "entre noirs" susceptible de corrompre l'ensemble de la société si on continue à leur donner plus de pouvoir.

### Violences "entre noirs"?

L'expression est bien commode. Elle a d'ailleurs été abondamment reprise par la presse internationale, sans distance, comme si elle en disait beaucoup par elle-même. Or ce qualificatif occulte la vraie nature du conflit. L'archevêque Desmond Tutu le proclamait avec force, fin août dernier, devant la foule rassemblée à Soweto pour rendre hommage aux victimes de la violence. *"Nous ne laisserons pas croire que les Noirs d'Afrique du Sud sont en train de vivre une guerre tribale, disait-il. Mon père est xhosa, ma mère ntswana, mes voisins suthus ou zoulous. Nous avons vu la police tirer lors des affrontements qui ont fait plus de 500 morts tout au long du mois d'août dans la région de Johannesburg. Nous allons leur montrer que tous ensemble, unis, nous pouvons construire pacifiquement une nouvelle Afrique du Sud. Nous voulons la paix!"*

### Le rôle de la police

L'implication de la police dans la propagation de la violence dénoncée par Desmond Tutu est évidente. Ce n'est pas la seule cause, cela s'entend, mais elle est un élément-clé. Le corps des fonctionnaires de la police ne fait pas un secret de son peu d'enthousiasme pour la politique d'ouverture de M. de Klerk. D'où l'embaras de ce dernier: il a manifesté clairement ces derniers temps sa volonté de faire la lumière sur les exactions et le comportement inapproprié des forces de l'ordre lorsqu'elles interviennent dans les banlieues noires, mais il se doit en même temps de ménager leur susceptibilité s'il veut s'assurer de leur loyauté à plus long terme. Selon une enquête réalisée par des juristes pour le compte du COSATU (la plus grande fédération de syndicats noirs) au Natal, une multiplicité de faits enregistrés laissent entrevoir une stratégie organisée de conflit contrôlé. Au centre de cette stratégie: les bandes armées de l'Inkatha (mouvement politique noir conduit par le chef Buthelezi). Utilisation dans certains cas de ces bandes comme auxiliaires de police, facilités de port d'armes pour leurs membres, protections particulières lorsqu'elles sont suspectées de participation à des émeutes voire de meurtres, remises en liberté sous caution pour les personnalités de leur rangs qui ont été arrêtées, ... Tout cela indique plus qu'un traitement de faveur, quand on sait que n'importe quel écart d'un militant des mouvements anti-apartheid est puni avec la plus grande sévérité. Plus grave: il a été démontré que la police n'intervenait pas, volontairement, face à certaines violences gratuites de ces bandes armées et laissait parfois pourrir la situation, mais se montrait particulièrement zélée contre des communautés d'habitants qui se rassemblaient pour tenter de défendre leur quartier. D'autre part, dans bien des cas où des procédures judiciaires ont été entamées, la police n'a pas protégé ni les témoins ni les requérants en justice. D'où une défiance marquée vis-à-vis de la police: plusieurs communautés d'habitation ont réclamé son remplacement par l'armée, malgré le fait que l'ANC ait exigé le retrait des troupes des townships. Cette forme de conflit entretenu est bien sûr tout bénéfique pour ceux qui s'opposent aux réformes actuelles: elle justifie le maintien de l'état d'urgence, elle a permis l'élimina-

tion physique d'un grand nombre de militants anti-apartheid et a contribué à leur désorganisation, voire à leur détournement dans le cycle de la violence. C'est là un des plus gros obstacles à l'ouverture politique, tant il est clair que celle-ci ne saurait se faire pacifiquement sans mécanismes valides de résolution des conflits, à savoir le service d'authentiques "gardiens de la paix" et d'organes de justice respectés.

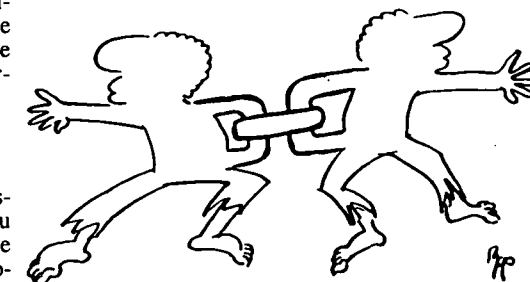
### L'Inkatha en crise

Autre facteur non négligeable de dégénérescence du conflit: la crise de l'Inkatha. Au Natal, ce mouvement avait su s'assurer une place exceptionnelle dans la configuration politique de l'ancienne Afrique du Sud. Son nationalisme zoulou lui avait garanti un solide ancrage culturel dans un pays où la majorité des habitants sont "zoulouphones" et sa participation aux structures de l'apartheid l'avait assuré d'un pouvoir sans partage. A partir des années '80, la participation de l'Inkatha dans l'administration des écoles, du logement et des structures municipales l'a fait entrer en conflit avec les organisations de jeunesse, les organisations civiques et syndicales qui s'identifiaient à la lutte contre l'apartheid. Le développement des bandes armées de l'Inkatha est certainement lié à la perte d'influence qu'il a subi depuis lors: ces bandes sont intervenues de plus en plus pour intimider les membres de mouvements qui leur étaient opposés ou ceux qui avaient décidé de quitter leurs rangs. La crise de l'Inkatha s'est encore aggravée avec la politique du Président de Klerk qui a choisi comme interlocuteur principal Nelson Mandela et son mouvement: l'ANC. Dès lors, le chef Buthelezi, leader de l'Inkatha, a cherché par tous les moyens à assurer ses positions devenues fragiles depuis que le système d'administration séparée des races est sérieusement remis en cause et à se rendre malgré tout incontournable dans la nouvelle donne qui prévaut en Afrique du Sud.

### Une pauvreté menaçante

Dans ce contexte d'affrontement politique, il ne faut cependant pas oublier l'arrière-fond omniprésent: la pauvreté structurelle qui règne dans les townships et dans les zones rurales. Il y a en effet, dans ces régions, une lutte permanente pour l'appropriation des maigres ressources existantes: en matière de logement, d'emploi, de produits de première nécessité comme la nourriture et l'eau, en matière de possibilité de s'instruire. La logique qui prévaut dans un tel environnement c'est avant tout "sauver sa peau". On comprend dès lors que ceux qui avaient eu quelques avantages dans l'ancien système cherchent à les sauvegarder. On comprend aussi que tout peut devenir occasion de jalousies. Ainsi ces résidents des fameux *hostels* qui se laissent facilement embarquer par l'Inkatha pour combattre les habitants des townships: eux qui ont été contraints à quitter leur région d'origine et leur famille pour trouver du travail voient d'un très mauvais oeil ces communautés d'habitants qui vivent en famille et s'organisent pour boycotter les bus ou faire la grève des loyers. Les uns et les autres sont victimes d'une société qui a négligé, jusqu'ici, leur dignité. C'est à la manière dont elle règlera ce défi de la pauvreté que

l'on jugera l'Afrique du Sud de demain.



### La difficile question des sanctions

C'est également par rapport à ce problème fondamental que se repose toujours avec acuité la difficile question des sanctions. Dans les organisations anti-apartheid comme dans les Eglises, l'option majoritaire est qu'il faut maintenir la pression qu'elle permettent d'exercer sur le gouvernement pour le forcer à garder le cap des réformes. Mais il y a débat. Tout le monde est bien conscient qu'elles freinent le mouvement d'émancipation économique dont les plus démunis ont un urgent besoin. Est-ce à dire que le détournement actuel des sanctions par la Suisse représente un grand bien pour ces catégories de la population? Selon une enquête sociologique parue récemment, on serait plutôt porté à affirmer le contraire: les entreprises suisses actives en Afrique du Sud ont largement profité du système d'apartheid pour économiser sur les salaires et imposer des conditions de travail discriminatoires pour les travailleurs noirs. Cela veut dire qu'une pression sur ces entreprises serait nécessaire, même au cas où l'on appelleraient à lever l'ensemble des sanctions à l'égard de l'Afrique du Sud.

### Signalons...

- ▷ "La violence au Natal, les champs de massacre d'Afrique du Sud", IDAF-information No 90/4 Août 1990. ■ Disponible à notre secrétariat.
- ▷ "Im Windschatten der Apartheid", enquête sociologique sur les conditions de travail dans les entreprises suisses en Afrique du Sud, Limmat Verlag, Zürich 1990.

Signalons encore une grande première: au mois de novembre prochain, l'ensemble des Eglises chrétiennes d'Afrique du Sud se réuniront pour redéfinir leur ligne d'action. Maintenant que les principales organisations politiques ont été libéralisées, elles devraient pouvoir mettre l'accent sur le combat pour les droits de l'Homme et la promotion sociale. Nous en reparlerons.

## PÉTITION SUR LE DÉSENDETTEMENT

Rappelons que c'est au mois de mai dernier que la pétition des oeuvres d'entraide visant à consacrer 700 millions de francs au désendettement du Tiers monde à l'occasion du 700<sup>ème</sup> anniversaire de la Confédération a été déposée avec quelques 250'000 signatures.

Entre-temps le Conseil National a refusé (par 94 non contre 64 oui) de prendre une décision immédiate sur le contenu de la pétition. Il a demandé que cette dernière soit au préalable étudiée par sa commission des pétitions. Parallèlement, sa commission des affaires économiques a décidé de donner une suite favorable à la création du fonds de désendettement souhaité dans la pétition.

Rendez-vous donc à la session d'hiver des Chambres fédérales où le sujet devrait revenir sur le tapis.

## ANNÉE JUBILAIRE

Le Comité oecuménique suisse Justice, Paix et Sauvegarde de la Création réclamera également la mise sur pied de ce fonds de désendettement dans le cadre de l'année jubilaire qui sera lancée dès le mois de novembre de cette année. Il s'agit en effet de fêter le 700<sup>ème</sup> anniversaire de la Confédération dans un esprit d'ouverture, en remettant symboliquement tout à zéro pour reconstruire dans la justice, à l'instar de ce que préconisaient certaines institutions de l'Ancien Testament. Autres revendications à l'ordre du jour dans le cadre de cette année, pour faire bouger la Suisse dans un esprit de renouveau: la création d'un service à la communauté dans lequel les services social, militaire et à l'environnement sont équivalents, la baisse des dépenses pour l'armement des mesures pour économiser de l'énergie et l'interdiction du CFC pour contribuer à la protection de l'atmosphère terrestre. Une célébration oecuménique, le 24 novembre 1990, à Berne, marquera le lancement de cette année jubilaire. Toutes les paroisses, communautés et organisations sont invitées à participer à cette dynamique pour qu'elle soit aussi créatrice que possible.

## ÉGLISES ET RÉFUGIÉS Séminaire

"Théologies des Églises et approches des réfugiés" tel est le thème d'une session de trois jours organisée par l'Aumônerie Genevoise et Oecuménique auprès des Requérants d'Asile et les Centres romands de formation catholique et protestant. Ce séminaire propose une analyse des expériences dans le travail d'accompagnement des réfugiés et candidats à l'asile à la lumière des textes bibliques.

Intervenants principaux:  
J.-P. ZURN et M. DURRER.  
Du vendredi 12 octobre dès 18h.  
au dimanche soir 14 octobre à 17h.  
Lieu: Collège des Missions-Le Bouveret.  
Inscriptions au secrétariat de l'AGORA,  
tél.: 757.25.24.

## CHRETIEN DU MONDE DIS-MOI...?!

### TABLE-RONDE DEBAT



Se laisser interroger et interpellé par ce que les jeunes Églises ont à nous dire, à partir de leur expérience de vie et de foi. C'est le défi lancé par la Communauté des Groupes Missionnaires (OPM) qui organise cette Table-ronde/débat.

Intervenants: Maria Irony CARDOSO (laïque brésilienne engagée dans la formation), Louis CHAMNIERN (Prêtre thaïlandais), Marie-Paul DESPONT (religieuse suisse qui fut missionnaire en Afrique), Joseph KALAMBA (prêtre zaïrois), Milos RECHTR (Pasteur tchèque).

Animation: Patrick FERLA.

Vendredi 14 septembre 1990 à 20h30  
Uni II - auditoire Rouiller.

## TORTURÉS, TORTIONNAIRES, ESPÉRANCE CHRÉTIENNE

Rencontre internationale organisée à Bâle par la Fédération Internationale de l'Action des Chrétiens pour l'abolition de la Torture (FIACAT), les 26, 27 et 28 octobre 1990. Entendre la voix des torturés et de ceux qui luttent contre ce genre de crimes. Comment situer l'espérance chrétienne au coeur de cette démarche. Le programme et les conditions de participation à ces rencontres sont disponibles à notre secrétariat ou à l'adresse suivante:

FIACAT,  
252, rue St-Jacques,  
F-75005 PARIS.

## SOUSSION À L'AUTORITÉ

Partant des expériences bien connues du psychosociologue S. MILGRAM, Philippe BECK et Jean-Philippe JEANNERAT (avec le Collectif romand de formateur à l'action non-violente et le Centre M.-L. KING) proposent un week-end pour savoir agir dans les situations où la désobéissance est de rigueur.

Dates: 22-23 septembre 1990.  
S'inscrire, par écrit, avant le 15 septembre chez: Ph. Beck, Mont-d'Or, 59,  
1007 Lausanne.

Rédacteur responsable: Dominique Froidevaux. Ont collaboré à ce numéro: Dominique Biedermann, André Fol, Guy Musy, D. Froidevaux

Commission Tiers Monde de l'Église catholique à Genève  
16, bd du Pont d'Arve - 1205 Genève - Tél: 29.26.81 - CCP 12-21551

J.A. 1231 CONCHES  
Changement d'adresse  
16, bd du Pont d'Arve  
1205 Genève



## BRAVO À "Jusqu'à ce qu'on les retrouve"

Le 30 août, ce collectif organisait la 100<sup>e</sup> manifestation silencieuse mensuelle en solidarité avec les disparus. Ce mouvement rappelle avec tenacité l'intolérable souffrance qu'engendre la pratique des disparitions arbitraires. En Argentine d'où est parti le mouvement de protestation, cela fait treize ans que les Mères et Grands mères de la Place de Mai manifestent toutes les semaines pour ceux des leurs dont elles n'ont toujours aucune nouvelle. Les prochaines manifestations genevoises auront lieu à Genève:

1, rue de Chantepoulet (12h.-13h.),  
le 27 sept. (disparus pour leur croyance religieuse), le 25 octobre (artistes),  
29 novembre (scientifiques),  
20 décembre (enfants disparus).



Numéro 127

Mensuel

Septembre 1990

commission tiers-monde de l'église catholique

Mini dossier  
BURUNDI ET RWANDA  
NOUVEAUX DÉFIS

## SADDAM HUSSEIN, UN NOUVEL HITLER?

Au moment d'écrire ce billet, la pression dans le golfe semble connaître un répit. Mais, même si l'orage parvient à être évité, force est de reconnaître que la guerre n'aura pas passé loin. Toutes ses composantes étaient rassemblées.

L'agresseur, Saddam Hussein, fut très vite qualifié de "nouvel Hitler". A ce propos, il peut être utile de se rappeler ce que Denis de Rougemont écrivait du Führer en 1942 déjà: "Hitler s'est tu. L'aventure a pris fin dans la catastrophe prévue. Et devant le cadavre gisant de l'homme qui fit trembler tout l'univers, voici que nous nous écrions avec une stupéfaction mêlée de honte: comme il est petit! Il n'était grand comme Satan lui-même que de nos misères secrètes". Que Saddam Hussein soit un despote assoiffé de pouvoir et peu regardant sur le choix des moyens, c'est sûrement vrai. Mais il est temps de se rappeler qu'un "méchant" ne fait pas une guerre tout seul, pas plus qu'un pyromane ne peut sévir là où il n'y a rien à allumer.

C'est l'inégalité tout d'abord: comment faire coexister durablement dans la paix des voisins aux revenus si disparates que l'Irak et le Koweït? C'est aussi le sentiment d'injustice pour les pays arabes qui voient les ressources pétrolières, un instant prometteuses d'un réel développement économique, se rétrécir comme peau de chagrin et laisser des populations entières au seuil de la misère. Sentiment d'injustice aussi devant la violence que représente, pour le monde arabe, l'attitude d'Israël - massivement soutenue par l'Occident - dans les territoires occupés.

Plus que d'injustice, sans doute convient-il de parler "d'humiliation". N'est-ce pas l'humiliation qui pousse les foules à soutenir le despote de Bagdad?, comme hier elle les conduisait à acclamer aveuglément l'ayatollah de Téhéran? Parmi beaucoup d'autres composantes de ce conflit, relevons enfin la théâtralisation: il doit être si difficile de négocier dès lors qu'on doit le faire sous les feux des caméras du monde entier.

Pour Denis de Rougemont, Hitler était un anti-prophète et, ajoutait-il, "seul un prophète peut lui répondre". Imaginons un instant que, tels des molosses que l'on rentre dans leur niche, les immenses engins déplacés dans l'un et l'autre camps regagnent leurs hangars sans tirer de munition, qu'est-ce qui aura été résolu en profondeur? La guerre aura été évitée, restera à construire la paix, dans le droit. Une question encore. Une impasse telle que la mort semble la seule perspective, n'est-ce pas cela que les auteurs bibliques appelaient "le temps de la colère de Dieu"? L'expression - très présente dans la Bible - passe mal aujourd'hui. Avant de la mettre au rebut, peut-être devrions-nous y regarder à deux fois car elle nous adresse un double avertissement. Tout d'abord que toute situation qui menace des hommes et des femmes dans leur existence ne laisse pas Dieu indifférent. Mais aussi, elle nous rappelle qu'à trop jouer avec le feu de l'injustice, les hommes peuvent déclencher des incendies que, pour un temps au moins, ils seront incapable d'éteindre.

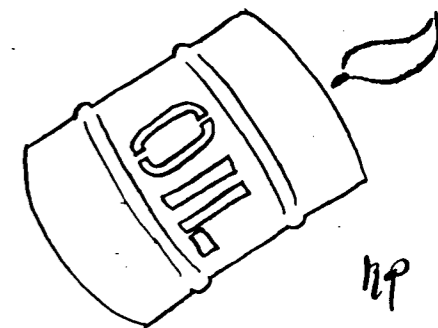
## CONTRE L'IMPUNITÉ Tribunal des peuples en Amérique latine

Pour les victimes de violations des droits de l'homme et leurs familles, une nouvelle chance de se faire entendre: la constitution d'un tribunal des peuples en Amérique Latine.

Cela s'inscrit dans une stratégie de lutte non-violente contre l'impunité trop souvent garantie aux auteurs de crimes contre l'humanité. Alors que le pouvoir judiciaire ordinaire se montre inefficace pour assurer une effective protection des droits de l'Homme, le travail de Tribunaux éthiques institués au nom des peuples victimes permet au moins qu'une instruction des crimes contre l'humanité se fasse et soit rendue publique. Si de telles instances ne peuvent exiger l'exécution de peines (celles-ci ne peuvent être un

but recherché en soi!), il prononcent malgré tout des condamnations qui ne doivent pas être ignorées et donnent leur vrai visage de crimes à des pratiques (disparition, torture, assassinats) qui se voient autrement plus ou moins légitimées par l'impunité garantie à leurs auteurs.

Autre fait important: étant donné que ces violations des droits humains frappent surtout les exclus du modèle économique, social et politique dominant, leur instruction au sein d'un forum public est aussi un moyen de dénoncer les conditions de vie auxquelles sont contraintes ces populations. Une première session Argentine s'est tenue en mai de cette année. Ce mois-ci c'est l'expérience de tout le continent sud-américain qui sera examinée au Chili. Les Commissions Tiers-Monde protestante et catholique de Genève ont envoyé un message de soutien à cette dynamique de réconciliation dans la vérité. Nous en reparlerons.



## FLAMBÉE DES PRIX DU PÉTROLE Coup de massue aux plus pauvres

La flambée des prix du pétrole de ces dernières semaines a eu des répercussions sur tout le monde. Toutefois, les conséquences ne sont de loin pas identiques pour tous...

Il ne manquait plus que ce quatrième choc pétrolier pour étouffer encore davantage la majorité des économies du Tiers monde déjà quasi asphyxiées par un endettement énorme et un environnement socio-économique très précaire. En quelques semaines, le prix du baril de pétrole a augmenté de plus de moitié, passant de 16 à près de 30 dollars. La facture est salée. Le Brésil, par exemple, devra déboursier 3 milliards de dollars supplémentaires, alors que la Tchecoslovaquie devra consacrer le 75% de ses gains en devises à ses importations de pétrole. Sans parler des conséquences secondaires: une réduction de la croissance, une aggravation de l'inflation, voire une récession dans les pays occidentaux freineront également le développement du Sud (moins d'importations de la part du Nord; hausse des taux d'intérêt et donc du service de la dette). Evidemment, il y a tout de même quelques gagnants, les producteurs de pétrole du Tiers monde: Mexique, Gabon, Nigéria, Indonésie... Toutefois, le nombre de perdants reste beaucoup plus important; en réalité ce sont des centaines de millions de personnes qui verront leur pauvreté encore s'accroître. En effet, les dépenses supplémentaires en pétrole vont se faire au détriment de nombreux secteurs, tels que la santé, le logement, l'éducation et les transports. Sans mentionner le cas des nombreuses familles qui, tout simplement, ne pourront plus acquérir le kérosène nécessaire pour chauffer leur maigre repas. Face aux privations supplémentaires subies par des populations vivant déjà souvent largement au-dessous du minimum vital, on ne peut que prendre conscience de la futilité de nos plaintes au sujet des quelques centimes d'augmentation du prix de l'essence...

